

1<sup>er</sup> Festival  
des Métiers d'Art

Couleurs  
CHACOK

24 JUIN 2007



## DOSSIER

### BIOT REND HOMMAGE À ARLETTE DECOCK P33

**VIE COMMUNALE**  
Journées souvenirs  
Conseils Municipaux  
des 4 avril et 16 mai

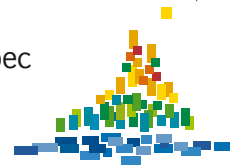
P4

**CULTURE**  
Festival des  
Heures Musicales  
Fête de la Musique  
Culture en place

P16

**PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE,  
TRADITIONS**  
Joseph-Antoine Durbec  
Arezzo

P22



**BIOT**  
TERRE D'IMAGINATION

Chères Biotoises, Chers Biotois,

Ce numéro de Biot Infos vous apporte de très nombreuses informations sur les activités de cette fin d'année, destinées à animer les écoles et le vieux village : Festival des Métiers d'Art dédié aux couleurs de Chacok, Fête de la Musique, Apéros concerts, Festival des Heures Musicales, Culture en Place, Saint-Eloi, Les Arts o pluriel, Gala de danse, les 50 ans de la Boule Amicale Biotoise, autant d'occasions de partager, sans modération, les œuvres d'artistes de BIOT ou d'ailleurs...

Mais la vitalité de notre village peut également être constatée grâce à sa capacité à améliorer son avenir et à construire les équipements qui manquent à la qualité de notre vie quotidienne.

C'est pourquoi, votre Conseil Municipal a affecté, en priorité, aux investissements, les moyens disponibles à l'issue de l'année 2006. Avec les premières sommes mises au budget en décembre, ce sont 3.586.923 € qui sont ainsi disponibles pour 2007, sans compter les travaux en cours, financés sur 2006 qui se montent à 2.624.379 €.

Les domaines d'intervention sont alors nombreux, voies, rues et trottoirs, Poterie du Vieux Biot, écoles, Jardin Frédéric Mistral, luttés contre les inondations et les incendies, signalétique, équipement des services en moyens techniques modernes, sans oublier l'eau et l'assainissement qui figurent sur d'autres budgets et s'ajoutent aux chiffres ci-dessus.

Parmi cette palette d'investissements se trouve, évidemment en bonne place, une nouvelle étape dans l'augmentation des possibilités de stationnement autour du Vieux Village.

Votre municipalité a acquis, ces deux dernières années, les terrains nécessaires pour augmenter considérablement les capacités de stationnement dans la descente des Bachettes (plus de 250 places et garages supplémentaires), mais également d'autres terrains au pied du village, ce qui est indispensable pour disposer de places durant les travaux, et, au-delà, lors des grandes manifestations.

L'étape actuelle, au budget 2007, consiste à définir très précisément les travaux à réaliser pour le stationnement (plus de 150 places) autour du stade Pierre Bel et sur le terrain « Bagneux », ainsi que ceux de l'ascenseur qui permettra d'accéder directement au village à partir du stade, puis à lancer la consultation des entreprises.

Toutes ces réalisations, actuelles ou à venir, présentent, la plupart du temps, une grande complexité : acquisitions foncières, choix techniques, plan de financement, ce qui nous rend tous impatients.

Mais le travail de fond continue, et, pendant ce temps-là les Fêtes du Printemps et de l'Été battent leur plein.

Profitez-en, partagez votre joie de vivre.

C'est, en ces beaux jours, tout le bien que votre Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons.

Votre Maire

*N.B. : Les échéances électorales locales approchant, vos élus, depuis le mois de mars 2007, ne signent les articles correspondant aux activités dont ils ont la charge que par la mention de leur fonction. C'est pourquoi vous ne verrez plus leur nom apparaître, y compris celui du Maire.*

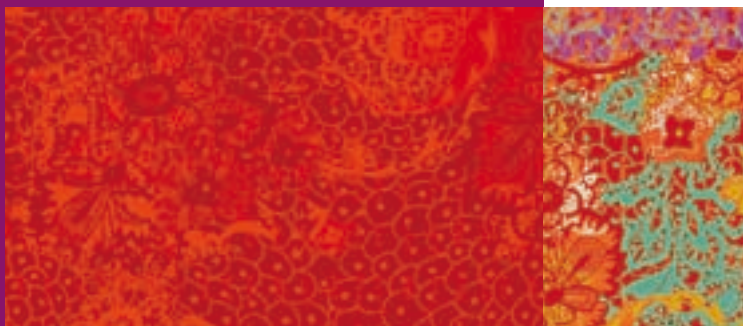
# SOMMAIRE

## SOMMAIRE

P33

### DOSSIER DU MOIS :

### BIOT REND HOMMAGE À ARLETTE DECOCK



## BIOTinfos

MAGAZINE D'INFORMATIONS  
édité par la ville de BIOT

**Directeur de la publication et  
de la rédaction**  
François-Xavier Boucand, Maire

**Conception-rédaction**  
Service communication  
Contact 04 92 91 55 95  
www.biot.fr  
email : infos@biot.fr

**Infographie / Mise en page**  
OPS2 / Service Communication

**Impression**  
Graphic service

**Photos**  
Couverture :  
Service Communication - Chacock  
N°ISSN : 1250-7415

**Remerciements**  
Comité de relecture  
Associations biotoises  
Services municipaux

### VIE COMMUNALE & INTERCOMMUNALE

Journées souvenirs	4
Carte blanche au paysage / Fête du Pain	5
Conseils Municipaux des 4/04 et 16/05	7

### LES BIOTOIS ONT DU TALENT

Le Chat Ailé, de Charles Cermolacce	7
-------------------------------------	---

### SOCIAL, HUMANITAIRE, VIE CITOYENNE

Les animations de nos seniors	10
La Croix Rouge Française	11
Les temps forts de l'AVF	12

### CULTURE, ART, ARTISANAT

Fête de la Musique	13
Apéros Musicaux	14
Les Arts O Pluriel	14
Pierres peintes dans les rues du village	15
Gala de Danse	15
Culture en Place	16
24 <sup>ème</sup> Festival des Heures Musicales	17
Espace Multimédia	18
Expo Concert	18
Expositions Ar'Image / L'onde' Art	19
Calendrier de l'Avent	20
Inscriptions EAC	21

### PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE, TRADITIONS

Joseph-Antoine Durbec	22
La vie du Musée	24
Fête de la Saint Eloi	25
Fête du Printemps	25
Pèlerinage de La Garoupe	26
Patrimoine architectural de Grasse	26
Poteries Médiévales	27

### VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

Les « Jarrtistes » de l'Eganaude	28
La Calade	29

### ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, TRANSPORTS

Gestion de l'eau	30
Navette gratuite	30

### VIE DES QUARTIERS, VIE DU VILLAGE

Biot, zone piétonne	32
---------------------	----

### DOSSIER DU MOIS

Biot rend hommage à Arlette Decock	33
------------------------------------	----

### ÉCONOMIE, TOURISME

Le Domaine du Jas	38
-------------------	----

### TRIBUNE LIBRE

La Table d'Olivier	38
--------------------	----

### SPORTS

La Boule Amicale Biotoise	39
Jeux de Sophia	41
Danse & Mouvement	42
Dojo Biotois	42

### ETAT CIVIL

Elections Législatives	43
------------------------	----

### CARNET

	43
--	----

### INFOS PRATIQUES

Menus des écoles	43
Petites annonces	45

### AGENDA, BLOC NOTES

	46
--	----



# VIE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE

## JOURNEES SOUVENIRS DES 29 AVRIL ET 8 MAI 2007

Ces deux journées sont autant d'occasions de vivre au présent le souvenir de ces dates fondamentales pour notre liberté et la réalité de notre rassemblement autour des valeurs de la République et de la construction européenne, quelles qu'en soient les étapes.

« Il y a 62 ans, des dizaines de milliers d'êtres humains décharnés et hagards promis à une mort certaine sortaient miraculeusement vivants de l'enfer concentrationnaire, délivrés par l'offensive victorieuse des armées alliées coalisées pour mettre terme à la monstruosité criminelle du régime nazi. » C'est par ces mots que débuta le message des déportés, lu par Renée Samogia, veuve de déporté, accompagnée par l'adjoint à la Mémoire nationale. Ce besoin de préserver la mémoire de la déportation a été reconnu par la loi du 14 avril 1954, dont les objectifs sont de rappeler à tous l'horreur de la déportation et les leçons qu'il convient d'en tirer, pour que de tels faits ne se reproduisent plus jamais. Avant le dépôt des gerbes, nous avons pu entendre le Chant des Marais, hymne commémoratif de tous les anciens déportés après la guerre.

Pour célébrer la Victoire des Alliés sur le nazisme, les Biotois sont venus nombreux pour témoigner qu'ils n'avaient pas oublié. Après la lecture du manifeste de l'UFAC par M. Denys, président des Anciens Combattants de Biot, M. Demougins, vice-président de l'UFAC, a lu l'ordre du jour n°9, signé par le général de Lattre de Tassigny et daté du 9 mai 1945. Puis c'est le message du ministre délégué aux Anciens Combattants, Hamlaoui Mékachéra, qui a été repris par l'adjoint à la Mémoire nationale.

« Les conflits naissent souvent de l'ignorance de l'Autre. Du repli sur soi naît la tentation de développer sa propre vérité puis de la rendre



peu à peu hégémonique. (...) Il est important de rappeler, en ce jour, que les grands pays européens ne se font plus la guerre depuis 62 ans, durée presque unique dans l'Histoire de ce continent, et que cette paix aurait été inimaginable sans ce nouveau contexte. (...) Rappelons-nous également cette idée qui dictait la conduite de ce symbole de la Résistance que fut Jean Moulin : chercher ce qui vous unit plutôt que ce qui vous divise. »

Le maire de Biot a conclu ces prises de parole en rappelant les valeurs fondamentales de la démocratie et la lutte des combattants de la liberté. « Chers enfants, chers amis, si vous le permettez, une fois n'est pas coutume, c'est aux enfants, nombreux ici pour célébrer la paix, que je vais m'adresser. Mais je veux vous dire que ce qui me semble important, aujourd'hui, c'est que nous puissions célébrer, ensemble avec vous, la fin d'une guerre, celle qui s'est terminée en 1945, c'est à dire quand vos grands-mères et vos grands-pères avaient à peu près votre âge. (...) Nous avons donc, ainsi, grâce à l'immense courage des résistants et des combattants, regagné le droit de vivre libres et la fierté d'appartenir à un pays libre, porteur des principes citoyens et démocratiques qui nous ont attiré la sympathie de la plupart des

pays du monde. (...) Mais attention, cette fierté n'a de sens que si elle est accompagnée des valeurs dont nous sommes porteurs avec de plus en plus d'autres pays, d'un message de paix et de liberté, d'ouverture et de tolérance, d'un message vivant qui intègre une vision humaniste, de plus en plus enrichie par le respect de notre petite planète terre. (...) Au nom des générations actuelles et futures, symbolisées par votre présence, vous les enfants, nous devons aux combattants de la liberté un immense merci. (...) Continuons, mes amis, à donner à nos enfants la chance sans égale de vivre dans un monde de paix et de liberté. »

Avant les dépôts de gerbe aux monuments aux morts, les enfants de l'école du Moulin Neuf, dirigés par Danièle Gouley, directrice de l'école, ont interprété *Le chant des Partisans*. Ce fut un grand moment d'émotion pour tous les participants de cette cérémonie. Pour ces deux manifestations, les élus d'Antibes se sont joints à ceux de Biot, accompagnés par les porte-drapeaux des associations patriotiques, les services de sécurité, pompiers et leurs cadets, police municipale et gendarmerie, les représentants des forces civiles et militaires. L'adjoint à la Mémoire et aux victimes des guerres.

## ■ CARTE BLANCHE AU PAYSAGE : JARDINS EN POTS

Carte Blanche au Paysage a réuni les 19 et 20 mai derniers de nombreux visiteurs, venus découvrir le village de Biot transformé en jardin par les pépiniéristes et producteurs qui ont partagé leur savoir-faire avec un public passionné.

Lors de l'inauguration de la manifestation, le maire de Biot, a remis les prix aux heureux gagnants du concours de maisons fleuries.

### CATÉGORIE « BALCONS ET TERRASSES »

- 1<sup>er</sup> prix décerné à Marie Rose Decort, Katia Havet et Marine Zahaf  
5-7-9 rue des Roses
- 2<sup>e</sup> prix décerné à Eliane Aconito  
9 rue des Orfèvres

### CATÉGORIE « FAÇADES »

- 1<sup>er</sup> prix décerné à Nicole Pradelli  
3 rue des Tines
- 2<sup>e</sup> prix décerné à Essaiyé Pasha  
38 rue du Mitan



### CATÉGORIE « DÉCOR FLORAL SUR LA VOIE PUBLIQUE »

- 1<sup>er</sup> prix décerné à Celia Carle  
5 rue de l'Airette
- 2<sup>e</sup> prix décerné à Saïda Barale  
12 rue de la Vieille Boucherie

De nombreux partenaires ont participé au succès de cette 3<sup>e</sup> édition : Michèle Dental, membre actif du groupe d'organisation, Alain Torrelli, qui accompagne chaque année les services techniques dans la décoration

végétale des rues, le groupe Patrimoine, qui investit la place de l'Eglise et M. Van Lith pour sa conférence « Histoires de Jarres ». Nous tenons particulièrement à remercier Cécile Chaltin qui a dessiné cette année encore l'affiche de la manifestation.

Nous vous donnons rendez vous l'année prochaine pour la 4<sup>e</sup> édition de Carte Blanche Au Paysage avec de nouvelles idées qui sauront vous surprendre.

## ■ FÊTE DU PAIN 2007 : UNE NOUVELLE FORMULE

Pour la première année, la Fête du Pain se déroulait sur deux jours, les 12 et 13 mai derniers. Villageois et visiteurs ont ainsi pu régaler leurs yeux, leurs narines et leurs papilles un week-end entier...

Les ateliers de la Fête du Pain ont permis à 70 enfants de découvrir toutes les étapes de la fabrication du pain. En effet, cette année, l'apprentissage était complet : du bon dosage des ingrédients au tour de main pour pétrir la pâte jusqu'à la cuisson dans le four communal, Christian Vinciguerra a partagé avec une grande générosité tous ses secrets de fabrication. De quoi susciter des vocations chez ces petits mitrons...





## PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2007

### Election de deux membres supplémentaires dans la commission consultative des usagers des services publics, en prévision des décisions à prendre pour la gestion de l'eau

MM. J. Sartor et C. Tekielski ont été élus avec respectivement 19 et 17 voix pour compléter la commission.

### CRÉATION DE POSTES

• Deux postes à mi-temps : un agent administratif pour le pôle social et un pour le patrimoine. Mmes Ramozzi et Maury se sont abstenues et Mme Véniat et M. Tekielski ont voté contre.

• Unanimité pour un emploi temporaire d'attaché territorial de conservation du patrimoine à raison d'un mois en 2007 et un mois en 2008 qui encadrera le travail d'un stagiaire universitaire pour créer un nouveau circuit de visite des abords du village .

### SUBVENTION DU CONSEIL RÉGIONAL POUR L'ACHAT DE LA POTERIE DU VIEUX BIOT

Le Conseil Régional a répondu favorablement à la demande de subvention, sous réserve que la commune s'engage à réaliser les travaux dans les quatre ans et à ne pas aliéner la poterie dans les 10 ans.

Ces travaux, selon leur montant et les subventions obtenues, seront effectués par tranche ou en une seule étape. L'objectif est évidemment d'obtenir le maximum de soutiens financiers.

Mme Ramozzi, MM. Anastile et Fortuné se sont abstenus, Mmes Véniat et Maury, M. Tekielski ont voté contre.

### EXTENSION DU COLLECTEUR D'EAUX USÉES

Deux particuliers vont participer financièrement au raccordement au collecteur d'eaux usées, pour un montant de 914,69 € chacun.

### REMBOURSEMENT D'UN SINISTRE

Un caillou projeté par une débroussailleuse a endommagé

un véhicule privé.

La commune, responsable, a décidé, à l'unanimité, de rembourser les frais de réparations inférieures à la franchise, à savoir 109,90 €.

### COMPTE DE GESTION DU BUDGET PRINCIPAL 2006, VOTÉ À L'UNANIMITÉ

Ce compte fait apparaître les soldes suivants :

- en fonctionnement, un montant excédentaire de 2.645.089,33 €
  - en investissement, un montant excédentaire pour 338.420,51 €
- Et donc un solde excédentaire cumulé de + 2.983.509,84 €.

### COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT 2006, ÉGALEMENT APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Les résultats sont les suivants :

- en fonctionnement, un montant excédentaire de 319.597,41 €
  - en investissement, un besoin de financement de 98.805,53 €
- Résultat excédentaire cumulé : 220.791,88 €.

Les autres délibérations concernant le budget ont été reportées au conseil suivant en raison des délais trop courts de réception des documents, qui n'avaient pas permis aux élus d'examiner les délibérations correspondantes.

### DÉGRÈVEMENT DE LA REDEVANCE DE L'ASSAINISSEMENT

Lors de fuites d'eau importantes, les propriétaires, sur justificatifs, peuvent obtenir un dégrèvement de la taxe d'assainissement plafonné à 1 000 m<sup>3</sup>. En raison du nombre croissant des dossiers, voire de récurrences de demandes (...), il a été décidé d'avoir une réflexion sur ce principe.

En attendant, les 10 demandes recensées ont été accordées.

Se sont abstenus Mmes Maury, Mazuet, Monod et MM. Robillard et Pinier. Ont voté contre Mme Véniat, MM. Tekielski et Anastile.

### GESTION DE L'EAU POTABLE

Le contrat de 1937 qui déléguait la gestion du service de l'eau à la Compagnie Générale des Eaux

s'achèvera le 31 décembre 2007. Le conseil, à l'unanimité, autorise le maire à solliciter l'avis de la commission consultative des services publics sur les conditions futures d'exploitation du service de l'eau potable. Un projet de rapport sur les conditions futures d'exploitation du service public, joint à la délibération, sera transmis aux membres de la commission.

### PROJET SAINT ELOI

Ce projet intergénérationnel consiste à faire cohabiter sur un même site des personnes âgées, des étudiants et des actifs et comprendra :

- des logements locatifs à financement aidé, destinés à des demandeurs sur la commune de Biot (au maximum 3 300 m<sup>2</sup>)
- des logements pour étudiants et personnel saisonnier (600 m<sup>2</sup> maximum)
- un Etablissement pour l'Hébergement des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) (4 700 m<sup>2</sup> maximum) comprenant hébergement temporaire ou permanent, accueil de jour, unité spécifique pour personnes âgées désorientées... avec respect des tarifs fixés par le Conseil général (50 à 52 € par jour, avant intervention des aides sociales aux personnes à faibles revenus).
- des locaux annexes : salle de restaurant collectif, locaux dédiés aux associations médico-sociales ou paramédicales, un local pour le réseau Ville Hôpital et un pour le Centre Local d'Information et de Coordination dédié aux services à la personne.
- éventuellement, des logements en accession non spéculative, non définis à ce jour (maximum 2 000 m<sup>2</sup>)

Afin d'insérer ce projet dans son environnement, les constructions s'adaptant à la forme du terrain seront réalisées sous forme de petites constructions en collectif, ne dépassant pas deux niveaux.

Un appel à candidature a permis de sélectionner une équipe composée d'un gestionnaire d'établissement d'hébergement des personnes

âgées et un bailleur social : la SFHE.

Il faut maintenant entreprendre des négociations avec l'équipe retenue afin de préciser les aspects concrets du projet : réalisations regroupées dans lesquelles chaque entité disposera de sa propre entrée, respect du programme et du prix proposé, organisation

de l'entrée en respectant la sécurité, desserte du terrain par les réseaux publics, maintien des espaces verts, respect du PLU, limites précises du terrain à céder, possibilités de choix de type Haute Qualité Environnementale, etc.

Le conseil a autorisé :

- le maire à négocier la promesse de vente,

- la SFHE, à déposer la demande de permis de construire de l'Etablissement pour l'Hébergement des Personnes Agées Dépendantes
- il a demandé à être consulté avant la finalisation de cette promesse.

Mme Maury s'est abstenue et M. Pinier a voté contre.

## ■ PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2007

### RETRAIT DE L'ACTE D'ACQUISITION PAR VOIE DE PRÉEMPTION DE « LA TABLE D'OLIVIER »

En effet, les acheteurs n'ont plus de projet de logement mais souhaitent accueillir seulement des activités artistiques.

### LE GALA DE DANSE, À NOUVEAU ACCUEILLI À ACROPOLIS

Le conseil a accepté, à l'unanimité, le contrat de location d'un coût total de 17.075 € dont sera déduit le produit de la vente des places (environ 9 000 €).

### LES TRAVAUX DE RÉFECTION DES VOIRIES POUR UN MONTANT TOTAL DE 189.683 € HT ONT ÉTÉ VOTÉS À L'UNANIMITÉ ET UNE SUBVENTION SERA SOLLICITÉE AUPRÈS DU DÉPARTEMENT

La commission des travaux a classé en priorité la réfection de voies communales : ancien chemin de Biot à Grasse 25.083 € HT, quartier Bois Fleuri La Source 10.900 € HT, quartier des Issarts (voirie côté RD4) 20.000 € HT et chemin des Près 133.700 € HT.

### PARKING BAGNEUX

L'acquisition du terrain Bagnoux va permettre la réalisation de parking que le Conseil Régional Provence-Alpes Côte d'Azur accepte de subventionner, à condition qu'il soit réalisé dans les quatre ans et mis à disposition gratuitement.

### AMÉNAGEMENT D'UN TROTTOIR DEPUIS LE JEU DE BOULES JUSQU'AU CHEMIN DE SAINT JULIEN

Il s'agit de réaliser une voirie de 5 à 5,5 m de largeur limitant la

vitesse des véhicules, d'aménager un trottoir de 1 à 1,5 m. de large et un réseau pluvial. Les emprises foncières nécessaires à ce projet portent sur 233 m<sup>2</sup>. La mairie remercie les propriétaires qui ont accepté de participer à l'effort de sécurisation en cédant une partie de leur terrain à titre gracieux.

Le conseil, à l'unanimité, a autorisé le maire à signer tout acte relatif à la maîtrise foncière.

### TROIS VÉHICULES MUNICIPAUX ÉCONOMIQUEMENT IRRÉPARABLES MIS EN RÉFORME

Le conseil, unanime, a autorisé leur vente à l'état d'épave pour les pièces détachées ou leur destruction. Les personnes intéressées par la camionnette Peugeot 504 sont priés de faire une proposition d'achat par écrit auprès de la Mairie.

### LES NOUVEAUX RÈGLEMENTS DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ONT ÉTÉ ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ

### EXTENSION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DANS LE QUARTIER DE L'OLIVAIE

Le domaine public ne permettant pas à lui seul d'assurer la desserte des propriétés, il est nécessaire d'implanter les réseaux communaux au travers de terrains privés.

Ainsi, le conseil, à l'unanimité, a approuvé des servitudes de passages de tréfonds et d'entretien et autorisé le maire à négocier avec les dix propriétaires concernés. Faute de procédure à l'amiable, une déclaration d'utilité publique pourra être lancée.

### AVENANT À LA CONVENTION AVEC LA SOCIÉTÉ PARLONIAM POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA BOURGADE

Un bail a été signé avec la société Parloniam en vue de la réalisation de 9 logements et de 3 ateliers, impasse de la Bourgade. Le permis de construire ayant été retiré en raison d'un recours de voisins, il a été décidé de proroger le délai de réalisation. Ont voté contre : M. Véniat, G. Anastile et C. Tekielski.

### PARTICIPATION AUX FRAIS DE TRANSPORT EN COMMUN DES AGENTS COMMUNAUX

Aide égale à 50 % du prix de l'abonnement mensuel avec un maximum de 100 € par an.

### GESTION DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

Le contrat de gestion confié à La Compagnie Générale des Eaux s'achèvera le 31 décembre 2007.

Il est proposé de mettre en place une délégation par affermage avec îlots concessifs du service d'eau potable avec les objectifs suivants :

- assurer l'approvisionnement et la distribution d'eau potable, y compris pour la lutte contre les incendies
- lutter contre toute forme de gaspillage
- garantir la qualité de l'eau au-delà du respect des normes en vigueur
- réaliser les investissements les plus urgents
- accélérer la réalisation des travaux de renouvellement prévus au schéma directeur de l'eau potable
- respecter ces objectifs et ceux du cahier des charges au moindre coût pour les usagers.

La commission consultative des

services publics locaux a émis un avis favorable sur la base du projet de rapport sur le service public de l'eau. Ce contrat d'affermage aura une durée de 15 ans et prévoit une renégociation du contrat tous les 5 ans.

Le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, le principe de délégation de service public, a autorisé, après avis de la commission des usagers, le lancement de la consultation et a approuvé également les termes de l'avenant précisant les modalités de clôture du contrat.

Afin d'être assisté dans la définition du mode de gestion du service communal de l'eau potable, un contrat a été passé en 2005 avec G2C Environnement. Un avenant, pour un montant de 9 316 € HT, portant sur une extension pour l'élaboration du dossier de consultation, l'analyse des offres et l'assistance à la négociation du contrat a été également voté à l'unanimité.

#### **PARKING « SOUS BARRI » ET ACCÈS DIRECT AU VILLAGE**

Ce projet, qui est en seconde phase du FISAC, comprend la création du parking derrière le stade, la remontée par un ascenseur à pan incliné et la mise en synthétique du stade. Le conseil a approuvé l'affectation de la maîtrise d'œuvre à l'équipe de concepteurs « Lieutier Aubry » pour un montant total d'honoraires de 185.775 €, toutes options prises en compte. Une fois l'étude d'ensemble terminée, le conseil sera amené à délibérer sur le financement de chaque partie du projet. Le choix du maître d'œuvre a été approuvé, à l'unanimité, à l'exception de F. Pinier qui a voté contre.

#### **LE PRODUIT DES AMENDES DE POLICE AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ**

Le conseil a autorisé le maire, à l'unanimité, à solliciter auprès du Conseil Général l'octroi de l'aide financière la plus favorable possible pour l'aménagement piétonnier de l'entrée nord du village (347.561 € HT) et de la

sécurisation piétonnière de la vieille route d'Antibes (115.800 € HT).

#### **PARTICIPATION FINANCIÈRE DE 914,69 € CHACUN, DE DEUX PARTICULIERS POUR LE RACCORDEMENT AU COLLECTEUR D'EAUX USÉES PROCHE DE LEUR HABITATION**

#### **COMPTE ADMINISTRATIF 2006 VOTÉ À L'UNANIMITÉ**

Ce compte fait apparaître des dépenses d'investissement, en 2006, de 7.999.487 € et de 11.575.373 € en fonctionnement. Compte-tenu des ressources, le solde définitif des opérations, après avoir provisionné les investissements en cours pour 2.624.379 €, se monte à 359.130 €.

#### **UNANIMITÉ ÉGALEMENT SUR L'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE LA GESTION 2006**

Après avoir affecté 2.285.958,99 € à la section d'investissement, le conseil a reporté l'excédent de 359.130 € en section de fonctionnement.

#### **BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DE LA VILLE**

Ce budget permet d'utiliser les excédents de l'année 2006, de procéder à quelques régulations 5 mois après que le budget principal ait été voté en décembre et de déterminer les volumes d'investissements autorisés par ces nouvelles ressources. Le montant des nouveaux investissements figurant à ce Budget Supplémentaire est de 2.696.953 € qui s'ajoutent aux 889.970 € votés en décembre, soit 3.586.923 € au titre de 2007, les « restes à réaliser » du budget 2006 étant pour leur part de 2.624.379 €, soit plus de 6,2 millions d'euros en voie de réalisations.

Ce budget a été voté par 15 voix pour et 7 contre (Mmes. Ramozzi et Véniat et Mrs. Anastile, Duranthon, Fortuné, Pinier et Tekielski).

*(Compte tenu de l'ampleur et de la diversité des investissements*

*concernés par ce budget, le détail en sera publié dans un prochain numéro de Biot Infos).*

#### **COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Ce compte fait apparaître des dépenses d'investissement, en 2006, de 150.093 € et, pour le fonctionnement, de 746.832 €. Compte tenu des recettes, le solde positif des opérations se monte à 220.792 € mais les travaux prioritaires programmés (lutte contre les eaux parasites et quartier de Bois Fleuri et Vallée Verte) conduisent à des restes à réaliser en investissements de 2.769.541 € et donc à un résultat final de - 2.548.749 €.

#### **AFFECTATION DU RÉSULTAT DU BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

L'excédent du budget de fonctionnement (319.597 €) a été entièrement versé à la section d'investissement pour le financement des travaux.

#### **UNANIMITÉ POUR LE BUDGET ANNEXE SUPPLÉMENTAIRE 2007 DE L'ASSAINISSEMENT**

Vote de crédits supplémentaires en section de fonctionnement : 22.000 € et 2.868.346 € en section d'investissement (y compris les restes à réaliser de 2006).

#### **A CÉDER :**

**camionnette Peugeot 504 à l'état d'épave pour pièces détachées. Faire proposition d'achat par écrit en mairie avant le 30 juin 2007.**



## DESTRUCTION DE LA MAISON SÉBALEC

C'est dans le cadre du plan d'amélioration de la voirie communale que cette destruction est intervenue. La maison Sébalec, sise au numéro 153 de la route d'Antibes, laisse la place à un chantier qui a pour finalité la création d'un trottoir du carrefour des Quatre Chemins au pont Muratore, pour améliorer la sécurité des piétons. La maison a été acquise par



décision municipale du 27 septembre 2006 ; la négociation doit se poursuivre à l'amiable

avec les propriétaires voisins pour l'acquisition foncière des parcelles supplémentaires nécessaires.

## LES BIOTOIS ONT DU TALENT

### LE CHAT AILE : UNE NOUVELLE ŒUVRE DE CHARLES CERMOLACCE

L'œuvre représente un chat imaginaire avec des écailles et des ailes en forme de végétaux. Elle mesure 1,60 m de large sur 1 m de long.

Elle se trouve sur la place Sophie Lafitte à Sophia-Antipolis, près de la fondation qui s'occupe de l'animation scientifique et culturelle du parc. Elle est taillée dans un des blocs qui forment l'enrochement en arc de la place.

Cette œuvre a été commencée à la fin de l'été 2006 et est entièrement créée au burin et à la massette. Les chats qui ont trouvé refuge sur la place ont servi de modèle.

Charles Cermolacce s'est également lancé dans une nouvelle sculpture derrière l'auberge de la Source (route du Parc) sur le parcours aménagé pour les 5 sens, accessible à tous : handicapés et non handicapés.

Elle sera un point incontournable pendant les journées de l'environnement, les 2 et 3 juin, dans le parcours animé par Art-Tisse.

[www.art-tisse.com](http://www.art-tisse.com)



CHARLES CERMOLACCE

# SOCIAL, HUMANITAIRE, VIE CITOYENNE

## LES ANIMATIONS DE NOS SENIORS

**JEUDI 7 JUIN 2007 :**  
une journée aux **Saintes Maries de la mer**

Départ à 7h30 de Biot-village en direction des Saintes Maries de la mer pour une promenade en bateau au cœur de la Camargue en matinée, avec les commentaires du Capitaine. Vous pourrez ainsi observer la faune et la flore, au cours de cette croisière d'1h30. Après le déjeuner, promenade en petit train sur un circuit d'environ 13km empruntant les routes et chemins bordant les étangs, marais et roubines.  
Prix : 51€ par personne sur la base de 35 participants ; possibilité de réduction suivant ressources du foyer\*.

**JEUDI 21 JUIN 2007 :**  
animation au foyer - loto gratuit  
Possibilité de déjeuner au foyer, sur réservation.

A partir de 14 h : loto.  
Collation offerte en milieu d'après midi.

**VOYAGE 2007 :**  
le Tyrol

Nous vous proposons de partir avec nous du 2 au 7 septembre 2007 en Autriche. Les informations pratiques ce voyage vous seront communiquées ultérieurement.

**Remarques :**

→ pour toutes les excursions, des chaussures confortables et, à la belle saison, un chapeau sont recommandés ;

→ chaque participant doit être porteur de sa carte d'identité, voire de sa carte vitale.

→ Indépendamment de sa capacité de marche, chaque personne peut se joindre

à nos sorties pour profiter de la rencontre amicale et de la promenade.

→ **\*Les tarifs dégressifs :** Le conseil d'administration a voté le 22 juin 2006 de nouveaux tarifs dégressifs basés sur les ressources brutes déclarées (avant tout abattement fiscal). N'hésitez pas à nous contacter pour connaître votre tarif de référence, sur présentation de votre dernier avis d'imposition.

Une erreur s'est glissée dans les colonnes des Biot Infos d'avril et mai, les tarifs sont bien calculés sur les ressources brutes déclarées et non sur les revenus nets imposables.

Foyer restaurant : 04 92 91 59 74  
Accueil du C.C.A.S. : 04 92 91 59 70

Tranches	1 personne	2 personnes	Activités Du Club	Réductions sorties	Tarification Portage repas
1 <sup>ère</sup> tranche	Jusqu'à 9 960 €	Jusqu'à 17 400 €	10 €	- 25%	6 € 30
2 <sup>ème</sup> tranche	De 9 961 € à 15 528 €	De 17 401 € à 23 713 €	26 €	- 15%	7 € 35
3 <sup>ème</sup> tranche	A partir de 15 529 €	A partir de 23 714 €	47 €	Plein tarif	8 € 40

## CONCERTS DE MIDI DE SOPHIA

“

**LUNDI 11 JUIN :** Trio de Musique Ancienne de l'École de Musique Agréée de Valbonne Sophia-Antipolis

Gianni RIVOLTA, flûte à bec  
Sibylle SCHUETZ, viole de gambe  
Michaela CHETRITE, clavecin

au programme : Basso ostinato, le mouvement perpétuel de la basse obstinée dans la musique instrumentale du XII<sup>ème</sup> siècle.

Oeuvres de Falconiero, Ortiz, Simpson, Purcell, Byrd, Bellinzani.  
Le concert aura lieu à la Galerie de

la Fondation, Place Sophie Laffitte à Sophia-Antipolis et commencera à 12h15 précises.

Prix des places :  
**13 €** pour les adhérents à l'association des « Concerts de Midi », « l'A V F Sophia-Antipolis », « l'association Sophia-Antipolis » et les étudiants  
**17 €** pour les non adhérents

Une collation est offerte à la fin du concert en présence des musiciens.

Ensemble des professeurs du département de musique ancienne de l'école de musique de Valbonne Sophia Antipolis



Gianni Rivolta, Flûte à bec



Michaela CHETRITE, clavecin



Sibylle SCHUETZ, Viole de gambe

Réservations : 04 97 21 16 46 - 04 93 77 34 25 06 78 64 69 43

”

## CROIX ROUGE FRANCAISE UN GESTE SIMPLE POUR UNE GRANDE CAUSE

**“ 9 et 10 juin 2007 : quête nationale de la Croix Rouge Française.**

Cette quête connaît chaque année un réel succès, chacun ayant conscience que ce geste symbolique permet de réduire bien des souffrances ! Statutairement, les produits de la quête doivent être intégralement utilisés sur le plan local.

La priorité est donnée aux personnes qui nous sont adressées par les Centres Communaux d'Action Sociale. En deuxième lieu, l'achat de tenues et de matériel de formation « aux gestes qui sauvent » représente un poste important.

Cette année, nous consacrerons le reste du produit de la quête à l'installation de notre antenne à Garbejaire. En effet, depuis le mois d'avril, l'Office de l'Habitat de Cannes et de la Rive Droite du Var met à notre disposition un local sis 4, rue Louis Funel, d'une superficie d'environ 80 m<sup>2</sup>. Des travaux de remise aux normes de sécurité de ce local sont en cours. Nous avons sollicité des subventions auprès du Conseil Général des Alpes-Maritimes et de la municipalité de Valbonne. Cette dernière nous a déjà crédité le montant de sa subvention. Eric Pauget, Conseiller Général, nous a promis son appui et suit notre démarche au niveau départemental.

Par ailleurs, nous avons à cœur, pour notre local de Biot, 11, rue du Portugal, de recevoir les personnes qui nous sollicitent dans un bâtiment présentant une certaine tenue. En particulier, nous envisageons de refaire la façade, étant entendu que la propriétaire des lieux nous rétrocèdera la subvention qu'elle recevra du département et de la commune de Biot, une fois les travaux effectués.

En dernier lieu, nous pensons à nos bénévoles et nous souhaitons installer un auvent sur la façade pour les protéger des intempéries.

La réfection de la façade et l'installation de l'auvent ont reçu un avis favorable de l'architecte des Bâtiments de France (la rue du Portugal se trouvant en site protégé).

Le résultat de la quête est directement proportionnel au nombre et à la disponibilité des quêtes. Il est possible de se joindre à nous pour cette action ponctuelle. Un contact préalable doit être entrepris dès que possible pour nous permettre de transmettre, en temps voulu, toutes les informations d'identité au service compétent de la préfecture (appeler l'animateur local de la quête au 06 86 90 87 35).

A juste titre, le public s'interroge sur le devenir de ces dons. A ce sujet, nous signalons que la comptabilité de notre délégation est à la disposition de tout citoyen (donateur ou pas). Il suffit, pour consulter les registres comptables, de se présenter au siège social

11, rue du Portugal, les mercredis et samedis entre 9h et 12h.

Comme d'habitude, nous vous demandons de réserver un accueil favorable aux quêtes qui vous présenteront le tronc Croix Rouge, les 9 et 10 juin. Nous remercions par avance nos quêtes qui acceptent de tendre le tronc, c'est loin d'être une démarche facile ; animés par leur dimension caritative, ils l'accomplissent volontiers.

**D'avance merci à tous les donateurs.**

Numéros de téléphone utiles  
06.31.32.75.13 : pour toute formation aux « gestes qui sauvent »  
04.93.65.74.70 : demande d'aide ; adhésion comme bénévole ou toute forme de dons (de préférence le mercredi et le samedi de 9h à 12h ; possibilité de laisser un message les autres jours).

”





## LES TEMPS FORTS DE L'AVF – MOIS DE JUIN



### JEUDI 7 JUIN : POT D'ACCUEIL DES JEUNES/ACTIFS

Pot d'accueil pour se retrouver et accueillir les nouveaux membres autour d'un verre.

### DIMANCHE 10 JUIN : PIQUE-NIQUE DEPARTEMENTAL

Les 12 AVF du département organisent un pique-nique sur l'île St Marguerite. Apéritif offert par les AGF. Apportez votre casse-croûte, votre bonne humeur et surtout venez en famille.

Inscrivez-vous avant le 4 juin, pour plus de précisions contactez l'AVF.

### MARDI 12 JUIN : CONFERENCE SUR L'UNION EUROPEENNE

Où va la construction européenne après 50 ans d'existence? M. Daniel Orban, docteur en droit européen et maître de conférences à l'Université de Nice, nous parlera des enjeux de l'Union Européenne 50 ans après le traité de Rome. RDV 18h30 au local.

### MARDI 12 JUIN : RENCONTRE CONVIVIALE A VALBONNE

Nous sommes toujours très contents de voir des nouveaux visages. Venez nous rejoindre.

RDV à 10h30 au « Café des Arcades », Place des Arcades, à Valbonne avec Anita Palmer.

### VENDREDI 15 JUIN : PARCOURS DECOUVERTE DE L'AQUEDUC ROMAIN D'ANTIPOLIS

Paul Garczynski du CNRS nous fera découvrir l'aqueduc romain d'Antipolis dit « de la Bouillide » qui alimentait la ville romaine d'Antibes (Antipolis). La visite sera suivie de notre pique-nique annuel. RDV 9h à l'AVF.

### VENDREDI 15 JUIN : RESTAURANT « LA VIGNE A TABLE » aux Arcs (Var)

« On veut faire plaisir avec une cuisine simple, ensoleillée et légère », explique Vincent Rouard, lauréat du concours des Meilleurs Ouvriers et « Maître du service de la table ». Il nous propose un menu à 40€, boisson comprise.

RDV à l'AVF à 18h50 ou sur place au resto « la Vigne à Table » (l'ancien « Bacchus Gourmand ») à 20h.

Réservation au plus tard le 8 juin avec règlement

Contact : Françoise 06.11.81.03.77. Email : roland.schmidt@caramail.com

### DIMANCHE 17 JUIN : LE COL DE CERISE (2543M)

Randonnée dans le Mercantour à la frontière italienne. Au départ du Boréon, en passant par le plateau du Cavalet et le Lac de cerise.

Retour par le lac du Mercantour. Dénivelée : 1100 m. Temps de marche 6h. RDV à 8h à l'AVF.

### LUNDI 18 JUIN : ŒNOLOGIE

M. OTT nous parlera et nous fera déguster du vin jaune de Savoie, des vins du Jura, du vin de Paille, des vins de Suisse, à citer spécialement les vignobles de Vaud et du Valais. Tarif : Membres 24€, Autres 26€. Accompagnement compris. RDV au local à 18h30. Inscription obligatoire à l'AVF.

### SAMEDI 23 JUIN : CONNAISSANCE DE LA REGION – LES LAVANDES ET QUINSON

Une belle balade. Tout d'abord, au musée de la préhistoire à Quinson avec visite guidée. Ensuite nous irons au village de Saint-Croix du Verdon, au restaurant l'Olivier, avec vue sur le lac. L'après-midi : le plateau de Valensole avec les champs de lavandes en fleurs et la ferme Lavande Angelvin. Retour à l'AVF vers 19h30.

Prix : 5,50€ pour Quinson avec guide. Inscription et paiement avant le 15 juin à l'AVF. Se munir des cartes Michelin nécessaires.

### DIMANCHE 24 JUIN : ENCHERES – DEFILE DE MODE « CHACOK » à BIOT

Pour le premier Festival des Métiers d'Art Couleurs, CHACOK organise un défilé public, rue St Sébastien, à Biot-Village. Cette manifestation est un hommage à Mme Arlette Decock disparue, il y a 10 ans. Exposition à l'Office du Tourisme, vente aux enchères Place des Arcades à 14h, suivi d'un défilé de mode. Spectacle de marionnettes à 18h au théâtre de Verdure.

### DIMANCHE 24 JUIN : RANDO VTT

Petite promenade dans la forêt de Valbonne, suivie d'un pique-nique barbecue piscine chez les animateurs.

Contact : Françoise et Roland 06.11.81.03.77



### VENDREDI 29 JUIN :

Traditionnellement on fêtera autour d'une paella la fin de l'année. Prix 15 €. Inscription obligatoire à l'AVF avant lundi 22 juin. RDV 19h au local.

L'AVF propose aussi des animations régulières : gym douce, jeux de société et arts plastiques, qui sont des supports d'accueil et permettent le contact entre les nouveaux et les anciens membres ; autant d'occasions de se créer un nouveau cercle d'amis. Très populaires sont également les séances de conversation pour apprendre mieux des langues étrangères, ou des rencontres conviviales et bilingues autour d'un déjeuner en allemand ou franco-anglais.

Les mamans, papas et enfants ou bébés se retrouvent pour des animations quatre fois par semaine. Pendant que les enfants jouent, les parents peuvent discuter et échanger des expériences. Le mercredi après-midi, de 16h à 17h45, est spécialement adapté aux enfants franco-allemands.

Les horaires de permanence : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30.

Le mercredi, permanence du Président de 15h à 18h.

Accueil des Villes Françaises

Place Sophie Laffitte

Rue Albert Einstein

Quartier les Lucioles

06560 Valbonne Sophia-Antipolis

Tél. : 04 93 65 43 00

Fax : 04 92 38 92 47

Email : avf.sophia@wanadoo.fr

Site Internet : www.avf-sophia.com



# CULTURE, ART, ARTISANAT

## FETE DE LA MUSIQUE

Depuis plus de vingt ans, la Fête de la Musique s'invite dans toutes les villes de France, le 21 juin, jour du solstice d'été, nuit païenne se référant à l'ancienne tradition des fêtes de la Saint-Jean.

Organisée par l'association Passe-Muraille, la Fête de la Musique à Biot est devenue, au fil des années, un des moments forts de l'animation de la ville. C'est dans le cadre enchanteur du vieux village qu'elle se déroule. Quatre scènes entre lesquelles

confirmés, pour célébrer la fête de toutes les musiques.

Le tout, toujours dans une ambiance conviviale, avec cette année encore des stands associatifs pour vous restaurer.

**A noter :** navettes gratuites entre St Philippe et le village. Le parking de Bagneux, situé au bas du village, sera mis à la disposition des automobilistes, ce qui devrait faciliter largement le stationnement.

### LE PROGRAMME

#### Place de Gaulle

Dès 18h, nous pourrions entendre le Big Band du JMSU, groupe que nous sommes heureux de retrouver tous les ans à cette fête, afin d'écouter le formidable travail effectué par les élèves du CIV, encadrés par leurs professeurs.

A 21h, ce sera au tour du roi de la « country rock n' roll music » Eddy Ray Cooper et ses musiciens.

Puis, pour terminer la soirée en beauté, vers 23h, place au groupe de musique brésilienne La Gafeira avec Fernando Alvès (chant/batterie), Marcio de Oliveira (chant/percussions), Barbara Magia (chant/danse), Pascal Balestra (guitare/cavaquiho), Christian Boyé (guitares électrique et acoustique), Henri Rodriguez (basse), Sébastien Chaumont (saxophone), Jean-Yves Rossi (flûte/saxophone).

Les couleurs du Brésil, la chaleur de la samba, l'intimité de la bossa nova, les racines des folklores, du Nordeste à Rio en passant par Bahia : olodun, frevo, shote, chôro mais aussi le groove du Brésil moderne côté jazz-funk et samba-reggae.

C'est tout cela qu'évoque avec bonheur et jubilation la musique de La Gafeira.

#### Place aux Arcades

A partir de 19h, la classe d'orchestre de l'Espace des Arts et de la Culture de Biot, animée par Roger Lartheau, se produira.

Ce groupe sera suivi, dès 20h, du quartet d'Eddy Gaulein-Stef, composé de Nicolas Castagnola (percussions), Pierre Bertrand (guitare), Victoria (chant) et Eddy Gaulein-Stef (basse). Eddy, bassiste très connu de la scène du jazz qui nous réglera d'une musique aux accents de jazz matinée de rythmes des caraïbes.

Sur cette même scène, à partir de 22h, le groupe de Ben Mazué nous enchantera de chansons rock influencées par la soul et le hip hop. Auteur-compositeur-interprète, Ben Mazué joue avec les mots, les rythmes et les mélodies qu'il façonne. Ben raconte et embarque dans des histoires de saisons et de sensations, avec des mélodies douces-amères, des phrases qui piquent et d'autres qui dorlotent.

#### Théâtre de verdure

A 19h, un groupe de pop rock Safe as Milk.

20h30 : le groupe Ad Libido interprètera des compositions personnelles. Textes poétiques, politiques et humoristiques, le trio sait habiller subtilement chaque morceau et le mettre en scène.

La soirée se terminera à 22h30 avec le groupe 22-Minuit pour des reprises pop rock endiablées...

Quant à la scène libre de la rue du Portugal, elle sera animée dès 18h30 et pour toute la soirée par un groupe de musiciens d'Aix en Provence Sand Box. Ils joueront leurs compositions personnelles et recevront les musiciens de passage...

#### Une soirée de danse et de fête !

Association Passe-Muraille  
Tél. : 04 93 65 07 06  
passemuraille2046@yahoo.fr



on peut circuler facilement et sur lesquelles sont programmés, entre 18h et environ 2h du matin, des groupes de musiciens, amateurs ou professionnels, débutants ou



## APEROS MUSICAUX

DU 5 MAI AU  
16 JUIN 2007

“ Cette année encore, l'association Passe-Muraille et la ville de Biot présentent une programmation haute en couleurs et riche en diversité ! Tous les samedis de mai et de juin, de 18h à 20h, les musiciens investissent les différentes places et jardins de Biot avec leurs airs de jazz, rock et de rhythm n' blues.

### LES DERNIERS CONCERTS DU MOIS DE JUIN

SAMEDI 2 JUIN  
THÉÂTRE DE VERDURE

Eddy Gaulein-Stef Quintet

Eddy Gaulein-Stef quintet revient nous enchanter avec un jazz empreint de musiques des Caraïbes, appuyé sur une solide section rythmique et éclairé par les interventions d'Hervé Gourdikian aux saxophones et d'Alejandro Del Valle au piano.

SAMEDI 9 JUIN  
THÉÂTRE DE VERDURE  
LINUS OLSSON SEXTET

Linus Olsson, guitariste désormais incontournable de la scène jazz régionale, accompagné de talentueux musiciens, nous fera découvrir les nouvelles compositions de ce groupe inspirées par le jazz moderne, la musique brésilienne et la « world-music ».

SAMEDI 16 JUIN  
PLACE DE LA CATASTROPHE  
BEN MAZUÉ

Auteur compositeur interprète, Ben Mazué joue avec les mots, les rythmes, les mélodies qu'il façonne. Avec son grain de voix, plus que reconnaissable, Ben raconte et embarque, dans des histoires de saisons, de sensations, avec des mélodies douces amères, des phrases qui piquent et d'autres qui dorlotent.

Tous les apéros-concerts ont lieu entre 18h et 20h, entrée gratuite. En cas d'intempéries, les concerts auront lieu à l'école Saint Roch.

Renseignements  
Association Passe-Muraille  
04 93 65 07 06

## LES ARTS O PLURIEL

8 JUILLET 2007

“ L'association Passe-Muraille organise une manifestation autour de l'art dans la rue le dimanche 8 juillet de 14h à 20h. Cette manifestation a pour objectif de faire découvrir au public la diversité et la richesse de l'art plastique, des collectionneurs de vieux papiers, du spectacle vivant et des arts de la piste de la région.

Le 8 juillet est désormais baptisé « Arts o Pluriel » car, ce jour-là, plasticiens, collectionneurs, jongleurs, acrobates et comédiens se côtoieront dans les rues du village. « Les Arts o Pluriel », c'est avant tout une fête qui rassemble un large public. Les novices, comme les initiés, se retrouveront dans une ambiance festive et populaire.

C'est l'émotion à ciel ouvert, « exit » les structures institutionnelles : délaissez les musées, les salles d'exposition, le théâtre, pour prendre possession de la rue !



Renseignements  
Association Passe-Muraille  
04 93 65 07 06

### Programmation

15h-16h :

- Cie Sambati, déambulation dans le village (musique)
- Cie Rose Bonbon, spectacle pour enfants - Place aux Arcades

16h-17h :

- Cie les Fanfarons Des Diables Bleus, déambulation dans le village (musique)
- Cie Antipode, duo danse - Place de l'Eglise
- Cie Duo Corazon, duo piano et marionnettes - Place aux Arcades

17h-18h :

- Cie Corde à linge, spectacle tout public - Place aux Arcades

18h-19h :

- Cie Divine Quincaillerie, Les Gaspards - Place aux Arcades

19h :

- Cie Accroche Cœur, trio chanson - Place aux Arcades

15-18h :

- installation Thierry Bousard - Place aux Arcades

**Programme sous réserve de modifications.**



## PIERRES PEINTES DANS LES RUES DU VILLAGE

“ L'association Passe-Muraille invite tous les Biotois à assister à la création d'un chemin de pierres peintes réalisé en direct dans le village durant le mois de juin par Daniel Fillod.

### Programme

Entre 9h et 16h

4-5 juin : Parvis de la Mairie.

7-8 juin : Place de Gaulle.

11-12-14 juin : Office du Tourisme.

18-19 juin : Espace Vernante, jardin de la Mairie.

25-26 juin : Verrerie Guyot.

**Vernissage le samedi 30 juin à l'Espace Vernante, Jardin de la Mairie à 18h30**

**Durée de l'expo : jusqu'au 12 septembre.**

« Mon aventure avec les pierres est née dans les déserts du Sahara, du Tassili, du Hoggar, du Gobi, du Vat Aroun et tant d'autres jonchés de mémoires oubliées.

C'est en Chine que j'ai compris les premiers balbutiements des pierres, puis au Japon surtout où j'en ai écouté le chant sacré.

Mais c'est en Normandie, en 2000, que j'ai pu commencer à transcrire les paroles du granit en lignes d'ombres et de lumière.

Au retour sur nos terres d'ocre et de soleil, j'ai été fasciné par ces calcaires vêtus d'oxydes rouges, jaunes, ocres, restants sans doute de ces vêtements royaux ou des tapisseries de palais oubliés depuis des millénaires qui racontent ces histoires secrètes... qui sont notre histoire.

Je choisis mes pierres avec un regard de père et de seigneur, je les caresse, je les écoute et modestement, je trace au pinceau les mots que j'entends. »

*Daniel Fillod*



Exposition du 4 juin au 12 septembre  
RUES DU VILLAGE  
Sites : [daniel.fillod@free.fr](mailto:daniel.fillod@free.fr) ;  
[peintresurpierres.eu](http://peintresurpierres.eu)



## GALA : DANSEZ LES ARTISTES 24 JUIN 2007 - 19H PALAIS ACROPOLIS DE NICE



Rendez-vous incontournable de la saison culturelle, le gala de danse est une soirée exceptionnelle qui dévoile le talent des élèves et toute la créativité des excellents professeurs de l'Espace des Arts et de la Culture.

C'est dans le cadre privilégié de la salle Apollon du Palais Acropolis à Nice que les élèves des sections jazz, animées par Angelo Monaco et Katiuscia Onnis et Classique dirigée par Célia Bodiguel, donneront le meilleur d'eux-mêmes au cours d'un spectacle préparé durant de longs mois.

Une soirée qui, spectacle après spectacle, donnera un coup de projecteur sur de talentueux danseurs pour le plus grand plaisir du public déjà conquis.

Les élèves des écoles municipales de danse jazz et classique et leurs professeurs vous donnent donc rendez-vous le 24 juin prochain, salle Acropolis à Nice, à 19h pour le Gala de fin d'année.

Nous vous invitons à effectuer dès à présent vos réservations auprès de l'accueil de l'Espace des Arts et de la Culture.

- lundi de 14h à 18h,
- mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 20h,
- mercredi et samedi de 10h à 12h.

Places numérotées :

Plein tarif : 10€

Demi-tarif (étudiants, enfants entre 12 et 18 ans) : 5€

Gratuit pour les moins de 12 ans.

04 93 65 07 02 – [eac@biot.fr](mailto:eac@biot.fr)



## CULTURE EN PLACE LE 16 JUIN 2007

Le musée de Biot, les associations Yenguetu, Passe-Muraille et Arezzo participent à cette journée de toutes les cultures. Pour la quatrième année consécutive, les services culturels de notre commune – Coordination Culturelle, Espace des Arts et de la Culture, bibliothèques, Espace Multimédia – vous donnent rendez-vous pour une manifestation originale à la rencontre de tous les publics. Danse, musique, théâtre, arts plastiques, concert, multimédia... « Culture en Place » révélera une pépinière de talents à savourer de place en place, au cœur du village.

Cette manifestation se déroulera le samedi 16 juin de 10h à 20h.

### PROGRAMME

#### PLACE DE L'ÉGLISE - 10h/18h

##### Poésie

- 10h : remise des prix du concours de poésie du Printemps des Poètes avec les écoles de Biot
- Signature de livres par Valerio Paltenghi et Danielo Righetti
- Toute la journée, présentation de livres

#### EGLISE DE BIOT - 20h

##### Musique

- 20h : audition de la classe d'orchestre de l'Espace des Arts et de la Culture.

#### PLACE DU MUSÉE - 10h/18h

##### Culture multimédia

- 11h - 12h30 : « Laissez nous rêver », DJ, musique électronique
- 14h - 14h30 : démonstration Musique Assistée par Ordinateur (MAO)
- 17h - 17h30 : concert « Dose », jeune rappeur biotois
- 17h30 - 18h : démonstration de montage vidéo
- Toute la journée : présentation du totem de Tassou

#### Patrimoine : Musée d'histoire et de céramique biotoises

- 14h - 18h : présentation et vente de livres d'art et documentation par le musée.
- 15h, 16h et 17h : visite commentée l'Eglise Sainte Marie de Madeleine

##### Livres

- 11h - 16h : Présentation du livre « Les Jarrtistes » par les élèves de 6<sup>e</sup>7 du collège de l'Eganaude

#### PLACE AUX ARCADES - 10h/18h

##### Danse

- 14h - 15h : danse africaine, Association Yenguetu
- 15h - 15h45 : chorégraphie par Angelo Monaco, danse contemporaine, section jazz moderne

#### PLACE DE LA CATASTROPHE - 10h/18h

##### Musique

- 16h - 16h45 : concert groupe musiques actuelles de l'Espace des Arts et de la Culture
- 18h : apéros musicaux avec Ben Mazué, chanson française

#### PLACE DE GAULLE - 10h/18h

##### Arts plastiques - 10h/12h30

- 10h : installations dans le village proposées par l'Ecole municipale d'arts plastiques et les élèves de



Franco Favaro et Pepe Capello.  
Exposition jusqu'à 18h

#### Stand de présentation d'Arezzo - 14h/16h

Ateliers poterie (modelage, tournage, décoration) ; présentation de livres et de céramiques

#### ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE

- 20h : *Petites pièces à géométrie variables* de Jean-Yves Picq par l'atelier des adultes.





## 24<sup>e</sup> FESTIVAL DES HEURES MUSICALES

DU 18 MAI AU 22 JUIN 2007

“ Rendez-vous incontournable de la saison, le Festival des Heures musicales de Biot fête, cette année, son 24<sup>e</sup> anniversaire, par une série de 6 concerts exceptionnels avec les plus grands interprètes, du 18 mai au 22 juin.

Organisé par l'association Les Heures Musicales de Biot, ce festival est soutenu par la ville de Biot, le Conseil Général et le Conseil Régional.

Fidèle à ses habitudes, le festival maintient le cap d'une programmation exigeante et éclectique, proposée dans l'Église Ste Marie Madeleine à l'acoustique étonnante. Il permet de retrouver des artistes qui ont touché son public lors des précédentes éditions et de faire découvrir de nouveaux talents.

La réservation se révèle indispensable pour des raisons de sécurité et de capacité des lieux. Une navette est assurée les soirs de concerts.

### LES DERNIERS CONCERTS DU MOIS DE JUIN

#### MERCREDI 6 JUIN

**Renaud Capuçon** – Violon  
**Nicholas Angelich** – Piano

#### VENDREDI 15 JUIN

**Demi Evans** and the Hands – Chant  
**Nicolas Noel** – Claviers  
**Frédéric Morisset** – Guitares  
**Joël Netry** – Percussions

#### VENDREDI 22 JUIN

**Nelson Freire** – Récital piano

### CONCERTS À 21H ÉGLISE DE BIOT

Tarifs : 35€, 30€, 25€, 15€  
(étudiants) concerts des 6 juin  
et 22 juin

Tarifs : 30€, 25€, 20€, 15€  
(étudiants) concerts du 15 juin

Réservations auprès de l'Office  
de Tourisme : 04 93 65 78 00

## QUELQUES MOTS SUR LES ARTISTES...

### Renaud Capuçon, violon

Né à Chambéry en 1976, Renaud Capuçon est admis à 14 ans au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris. Il reçoit de très nombreuses distinctions et intègre de grands orchestres philharmoniques du monde entier. Passionné de musique de chambre, il crée en 1995 son propre festival à Chambéry.

### Nicholas Angelich, piano

Né aux États-Unis en 1970, Nicholas Angelich commence le piano à l'âge de 5 ans avec sa mère et donne son premier concert à 7 ans. Grand interprète du répertoire classique et romantique, il participe à l'intégrale des sonates de Beethoven dans différents pays. Il se produit dans le monde entier.

### Demi Evans, chant

Tous ceux qui l'ont vue sur scène sont unanimes : Demi Evans possède bien davantage qu'une voix, c'est avant tout une interprète lumineuse dont la sincérité, la force de conviction et l'exubérance font sortir de leur coquille les spectateurs les plus blasés.

### Nelson Freire, piano

Né au Brésil en 1944, Nelson Freire commence le piano à 3 ans et donne son premier récital à 5 ans. Il a été nommé « Soliste de l'année 2002 » aux Victoires de la Musique et nommé « Victoire d'honneur pour l'ensemble de sa carrière » en janvier 2005. Son disque Chopin a été nommé aux Grammy Awards 2006.





## ESPACE MULTIMEDIA

### Vernissage de l'exposition de photos de Céline Guesdon

L'Espace Multimédia vous invite à assister au vernissage de l'exposition de l'artiste Céline Guesdon le **vendredi 8 juin à 18h30, en présence de l'artiste**. Découvrez la « photosynthèse », un procédé photographique original, une fusion entre la photo argentique et le monde virtuel...

### VENEZ DÉCOUVRIR LE TOTEM DES BIOTOIS

Une sculpture entièrement réalisée à l'aide de téléphones portables usagés des Biotois et des visiteurs sera présentée pendant la manifestation « Culture en Place » le **samedi 16 juin à partir de 10h** devant le musée de Biot. Venez à la rencontre de son concepteur, l'artiste Tassou et les animateurs de l'Espace Multimédia, pour en

savoir plus sur ce projet artistique original initié en 2006.

### LA CHANSON DES JEUNES DU CENTRE ADOS DE BIOT !

L'Espace Multimédia de Biot, en partenariat avec le Service municipal de la Jeunesse, vient de réaliser un morceau de musique, entièrement enregistré par des jeunes de 10 à 15 ans pendant les vacances du centre de loisirs ado en avril dernier.

Un morceau rock qui est à votre disposition à l'Espace Multimédia ou disponible sur simple demande par email ! N'hésitez pas à nous rendre visite pour écouter le tube de l'été !

Un grand merci à tous les enfants pour leur investissement dans la réalisation de cette chanson.

**A découvrir d'urgence !**



## BIOT



**EXPOSITION-CONCERT**  
«L'HOMME À LA GUITARE»  
du 5 mai au 9 juin 2007

Espace des Arts et de la Culture



## EXPO CONCERT : « L'HOMME A LA GUITARE » DU 5 MAI AU 9 JUIN 2007

Le 4 mai dernier, l'Espace des Arts et de la Culture a fait le plein d'émotions et d'énergie à l'occasion de l'exposition concert « L'homme à la guitare » organisée par Franco Favaro, Roger Lartheau et Pierre Fabre.

Devant une salle pleine à craquer, les élèves de la classe orchestre ont enflammé la scène en jouant des grands standards pop, rock ou blues.

Le concert a été un vrai moment de partage entre le public, les professeurs et les élèves qui ont en commun de pratiquer un instrument depuis 1 à 4 ans, sans aucun complexe et avec beaucoup de passion.



A travers cet événement, les professeurs et leurs élèves ont mis en évidence les liens qui unissent la peinture et la musique. Les portraits de guitaristes, présentés dans le hall de l'Espace des Arts, racontaient à leur manière ce dialogue entre le son et l'image.

## PORTRAITS, UNE EXPOSITION D'ART SINGULIER DE L'ATELIER AR'IMAGE

Du 5 au 23 juin 2007 - Bibliothèque St Exupéry  
Vernissage le 9 juin 2007 - 12h

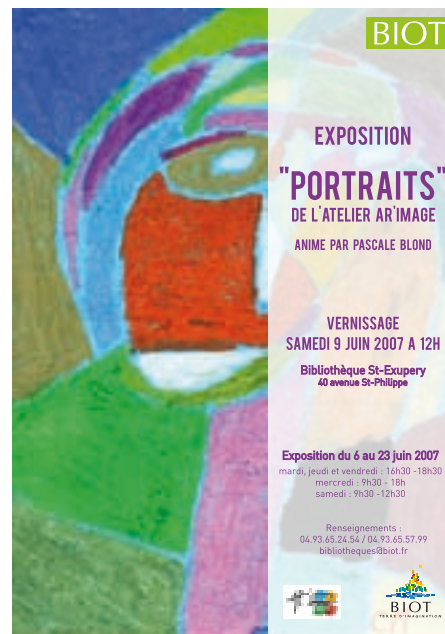
« Ar'image est une association créée en 1993 par le neuro-psychiatre Jean-Louis Arrou-Vignod. Marie-Claude Molinari en est la présidente.

L'objectif de cette association est de favoriser l'expression et la création artistique d'adultes et d'adolescents porteurs d'une déficience intellectuelle et de promouvoir leur art par des expositions, l'édition de cartes postales, etc., visant ainsi un meilleur épanouissement dans leur vie sociale. C'est à partir de cette idée que l'Atelier Ar'image a pu voir le jour. Il est animé depuis le début par Pascale Blond.

En novembre 2006, l'atelier a déjà eu l'occasion de présenter plusieurs œuvres, au CCAS de Biot. C'est avec enthousiasme que le service culturel et les bibliothèques de Biot ont proposé de mettre en avant une autre exposition autour de la thématique du portrait, **du 5 au 23 juin 2007, à la Bibliothèque St Exupéry. Le vernissage aura lieu le samedi 9 juin à 12h.**

A l'occasion de cette exposition, l'atelier Ar'image présentera les œuvres d'une trentaine d'artistes peintres. Il s'agit essentiellement de portraits assez fantaisistes, réalisés à partir de différentes techniques picturales.

Une présentation de livres d'art sera également à la disposition du public pendant toute la durée de l'événement à la bibliothèque St Exupéry.



### AGENDA

- **Rencontre de lecteurs (comité de lecture) - Bibliothèque St Exupéry**  
Samedi 2 juin de 10h30 à 11h30
- **Passage du Musibus (Médiathèque Départementale)**  
Jeudi 7 juin de 9h30 à 11h30 - Place de Gaulle
- **Vernissage exposition « Ar'image » - Bibliothèque St Exupéry**  
Samedi 9 juin à 12h

- **Atelier d'illustration pour adultes - Bibliothèque George Sand**  
Animé par Laura Rosano - Mardi 12 et 16 juin de 19h30 à 22h30
- **Atelier d'écriture pour adultes - Bibliothèque George Sand**  
Animé par Françoise Laurent - Samedi 16 juin de 15h à 17h
- **Remise des prix du concours de Poésie - Bibliothèque George Sand**  
Samedi 16 juin à 10h - Place de l'église



## « SENTIER ARTISTIQUE L'ONDE' ART » INSTALLATIONS D'ARTISTES LE LONG DE LA BRAGUE

les 8, 9 et 10 juin 2007  
Vernissage le 9 juin à 19h

« L'association **ART.O.BAZ** présente, avec le soutien de la commune de Biot et du conseil général, un projet de sentier artistique sur les bords de la Brague entre Biot et Valbonne **les 8, 9 et 10 juin 2007.**

Le but de cette exposition de « land art » est d'offrir au public des œuvres éphémères, en harmonie avec le lieu, sa nature et les relations que l'Homme entretient avec elle. Plus de vingt œuvres sont disséminées au hasard du sentier aménagé, qui relie le pont des Tamarins sur la commune de Biot jusqu'au pont de la Verrière (centre équestre).

Les artistes interviennent sur le lieu et s'imprègnent du paysage ; ils créent sans barrières sur les sentiers aménagés. Certaines œuvres



peuvent se cacher au hasard d'une rive, d'autres seront visuelles ou sonores...

Le visiteur sera libre de créer son parcours. Un plan détaillé lui permettra de localiser les différents emplacements des œuvres et de faire connaissance avec les artistes.

L'Association **ART.O.BAZ**, à l'initiative de ce projet, n'en est pas à son coup d'essai. En 2005 et 2006, elle a organisé « installations et perfor-

mances » au Parc Phoenix de Nice avec plus de vingt artistes participants, Calern 2006 sur le plateau de Caussols et enfin L'onde' Art en juin 2006.

### ART.O.BAZ

Gisèle Brial - 06 86 00 39 38 ou  
Roland Moreau - 06 70 57 48 68.  
Email : art.o.baz@free.fr  
Site : <http://art.o.baz.free.fr>





## CALENDRIER DE L'AVENT APPEL A CANDIDATURE POUR L'EDITION 2007

### Des fenêtres ouvertes sur des créations uniques!

C'est pour permettre au public de venir à la rencontre des artistes, de découvrir la richesse et la diversité de cette création que nous avons imaginé de transformer notre village, chaque mois de décembre, en un « Calendrier de l'Avent ». Son originalité tient aux faits que les rues du village deviennent soudain un véritable lieu d'exposition, que toutes les formes et les techniques artistiques y ont leur place : verriers, céramistes, plasticiens, illustrateurs, sculpteurs, tous investissent le village.

Chaque jour, du 1<sup>er</sup> au 24 décembre, un volet s'ouvre sur une œuvre. Des animations culturelles, ateliers artistiques, spectacles de rue, contes, viennent enrichir cet événement culturel.

Durant quelques semaines, Biot prouve sa vitalité et sa créativité. Nombreux sont les témoignages d'enthousiasme pour cet événement qui trouve un écho très favorable auprès du public et des médias.

Pour l'édition 2007, le **thème de la Lumière** a été retenu ; ce sont 24 interprétations originales qui dialogueront. Pour la première fois, 3 prix seront décernés :

- le prix du public
- le prix du jury
- le prix de la ville.

Pour chacun des prix, la ville s'engage à acheter l'œuvre de l'artiste pour un montant de 1000€.

Les artistes seront sélectionnés sur dossier, par un jury composé d'artistes, d'architectes, de journalistes et de personnes travaillant dans le domaine de la culture.

### MODALITÉS DE PARTICIPATION

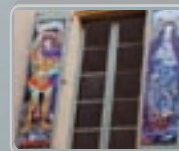
L'artiste réalisera une œuvre qui sera accrochée aux deux volets d'une fenêtre du village de Biot.

# BIOT

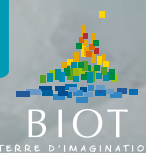
## 24 fenêtres ...

## ... pour 24 artistes

### CALENDRIER DE L'AVENT



## Appel à candidature pour l'édition 2007



### CONTRAINTES TECHNIQUES

Support des œuvres fourni par la ville de Biot : 2 plaques en contreplaqué de la dimension des volets.  
Poids des œuvres : 10 kilos max.  
Epaisseur des œuvres : 20 cm max.  
Conditions d'exposition : les matériaux employés doivent résister à l'exposition en extérieur (pluie, froid...).

Pour participer à cette manifestation, les candidats devront remettre un dossier comprenant :

- 2 photos papier présentant le travail de l'artiste, si possible dans l'esprit du projet de réalisation pour le Calendrier de l'Avent,
- une lettre d'accompagnement,
- une biographie, la liste des expo-

sitions personnelles et collectives réalisées,

- quelques lignes de présentation du projet de réalisation pour le Calendrier de l'Avent (matériaux utilisés, technique employée et éventuellement une esquisse)

**Date limite de remise des dossiers : 20 août 2007**

Merci d'adresser vos dossiers à :

Mairie de Biot - BP 339 - 06 906  
Sophia-Antipolis  
04.92.91.55.95  
Service Culturel :  
Gilles Danjaume - 06 72 81 25 29  
culture@biot.fr  
Gisèle Brial - 06 16 01 89 36  
eac@biot.fr



## ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE : INSCRIPTIONS & REINSCRIPTIONS A L'ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE DU 1<sup>er</sup> AU 30 JUIN 2007

Danse, musique, arts plastiques ou théâtre, la palette des activités enseignées à l'Espace des Arts et de la Culture est riche.

Pour l'année scolaire 2007-2008, une fiche d'inscription (à retirer à l'accueil) devra être remplie et rendue auprès du service administratif de l'Espace des Arts **avant le 30 juin impérativement.**

Pour qu'une réinscription soit validée, elle devra être accompagnée des documents suivants :

- copie d'un justificatif de domicile pour les personnes résidant à Biot ;
- 3 enveloppes timbrées à l'adresse de l'élève (1 jeu par famille) ;
- copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile ;
- certificat médical (pour la danse) ;
- la notification du quotient familial pour les personnes bénéficiant du tarif dégressif.

Le paiement devra intervenir entre le 3 et le 7 septembre au plus tard. Les inscriptions des nouveaux élèves se feront dès le 3 septembre 2007 aux horaires d'accueil.

### PROGRAMMATION THÉÂTRE

Les élèves de l'école de Théâtre dirigée par Lisa Amprino vous donnent rendez-vous pour les spectacles de fin d'année.

**SAMEDI 2 JUIN À 14H00**  
Festival **Les p'tits Loups**

par les ateliers des 9 à 10 ans, à Roquefort, Salle Charvet.

à l'Espace des Arts et de la Culture :

**MARDI 12 JUIN À 19H30**

**Spectacle en Rouge et Blanc aux multiples couleurs**  
réunissant les ateliers des 7/8 et des 9/10 ans.

**VENDREDI 15 ET SAMEDI 16 JUIN À 20H**

**Petites pièces à géométrie variables**

de Jean-Yves Picq par l'atelier des adultes

**MERCREDI 20 JUIN À 19H30**

**Les rumeurs**

de Véronika Mabardi par l'atelier des lycéens.

**MERCREDI 27 JUIN À 19H30**

**L'enfant Dieu**

de Fabrice Melquiot par l'atelier des 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>

**SAMEDI 30 JUIN À 19H00**

**Le barillet**

de Jean-Pierre Pélaez par l'atelier des 6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup>

Horaires d'accueil :

Lundi de 14 h à 18 h

Mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 20 h

Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 20 h

Samedi de 10 h à 12 h

**Reprise des cours lundi 17 septembre 2007**



*Une représentation au théâtre.*



# PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE, TRADITIONS

## JOSEPH-ANTOINE DURBEC (1899-1987)

“ A l’occasion de la réédition de la *Monographie de Biot* écrite par Joseph-Antoine Durbec, archiviste et historiographe décédé en 1987, le groupe Patrimoine a souhaité revenir sur la vie de son auteur



**Joseph-Antoine Durbec** est né le 30 mars 1899, rue de la Calade.

Son père, Auguste-Eugène, boulanger, est issu d’une famille venue du Val d’Oneille, en 1470, pour repeupler le village de Biot, partiellement détruit et déserté depuis 1387. Dans la famille, 4 enfants suivront Joseph. Le petit garçon est confié très tôt (vers l’âge d’un an) à un oncle maternel et une tante, les Baudoin, fermiers à la « Bastide du Roy », dont le propriétaire, Monsieur Bruery, est avocat et fait partie des notables grassois. Les Baudoin n’ont pas d’enfant et s’attachent profondément à leur neveu. Cette période de la vie de Joseph fut déterminante pour lui ; si l’éloignement du village lui interdisait une fréquentation assidue de l’école, il peut, autant qu’il le veut, lire

les ouvrages de l’importante bibliothèque de Monsieur Bruery. Joseph, d’un naturel curieux, doit probablement à ses lectures de jeunesse son goût pour les recherches historiques. A la « Bastide du Roy », il a une vie heureuse, voit souvent ses parents et profite des plaisirs de la campagne au cours desquels il se souvient d’avoir vu des peintres au bord de la Brague, dont Auguste Renoir, qui venait de sa maison des Collettes à Cagnes.

Lorsque l’oncle Baudoin est appelé à devenir régisseur de la propriété grassoise de Monsieur Bruery, les Durbec pensent reprendre leur fils. Pour l’enfant de 7 ans, très attaché à « ses parents adoptifs », c’est un énorme chagrin. Quand il voit partir son oncle et sa tante, au risque d’être blessé, il s’accroche désespérément à la charrette qui les emmène. Ses parents qui assistent à la scène n’ont pas le courage de s’opposer au départ de leur fils et c’est à nouveau déterminant pour son avenir. Il est normalement scolarisé à Grasse, dans un cours privé, obtient son certificat d’étude, suit 2 ans d’enseignement secondaire et étudie le latin et le grec en dehors de ses cours. C’est alors que son père tombe gravement malade et ne peut continuer à exercer son métier de boulanger. A une époque où l’on ne peut compter sur les aides sociales, Madame Durbec doit élever seule ses 5 enfants. Joseph est obligé d’interrompre ses études, et, grâce à monsieur Bruery, il entre comme employé de bureau à la sous-préfecture de Grasse, où il a l’occasion de rencontrer des personnalités du monde intellectuel ou politique, qui remarquent ses aptitudes.

En 1916, il fait la connaissance de Mathilde Garnier, apprentie couturière, aînée de 6 enfants, originaire de la Rochette, village du val de Chanan dans les Alpes

de Hautes Provence et l’épousera 5 ans plus tard. Pour retrouver sa fiancée, il effectue plusieurs fois la route Grasse-la Rochette (85 km) avec une bicyclette qui n’avait certainement pas de nombreuses vitesses.

En avril 1918, J.-A. Durbec est mobilisé. Il est reçu avec succès aux examens d’éclaireur agent de liaison, de topographie et de sports athlétiques. Il est reçu premier à la préparation militaire du Fort Carré d’Antibes. Le 11 novembre 1918, il tire les coups de canon de l’armistice à la batterie du château à Nice.

En 1919, J.-A. Durbec est affecté à Berlin, comme secrétaire à la Commission Militaire Interalliée de Contrôle de Désarmement où l’armée française opère avec les armées anglaise, belge, italienne, japonaise...

Il apprend l’allemand et devient traducteur pour le général Nollet. Dans les nombreuses lettres écrites à sa fiancée (ils échangeront 7 000 lettres), il relève tous les détails de la vie en Allemagne à cette époque : des conditions matérielles très difficiles, une gastronomie des plus médiocres, mais le goût inné des Allemands pour la musique. Il a l’occasion d’entendre Marlène Dietrich, alors au tout début de sa carrière.

En 1921, il épouse Mathilde Garnier, le grand amour de toute sa vie. Il emmène sa femme à Berlin, où l’inflation est tellement galopante qu’il est payé quotidiennement et que le couple s’emploie tous les soirs à dépenser un salaire qui ne vaudrait plus rien le lendemain ! En tant que traducteur, il rencontre des personnalités des milieux militaire, politique et culturel. Alexandre Vialatte entre dans le service de J.-A. Durbec. Les deux hommes se lient d’amitié. Vialatte, chroniqueur, romancier, poète et surtout connu pour ses traductions de Kafka, continuera à entretenir avec son ami une correspondance suivie



### Légendes

Photo 1 : De gauche à droite, Marcel Camatte, ancien maire de Biot, Mathilde Durbec, son épouse Joseph-Antoine Durbec et Marius Auzias. Photo 2 : J.-A. Durbec, en 1916. Photo 3 : Eloi Monod, ancien maire de Biot et J.-A. Durbec lors du 500e anniversaire du repeuplement en 1970.

à leur retour en France. Plus tard, J.-A. Durbec participera à la création de l'association des Amis d'Alexandre Vialatte.

Il rentre d'Allemagne en 1926 et renonce à la direction d'une entreprise d'import-export de soie à Lyon, préférant le poste d'archiviste à la Chambre de Commerce de Paris où il a l'occasion de faire des recherches et d'écrire de nombreux articles d'histoire.

De 1926 à 1961, à Paris, il reçoit toujours avec beaucoup de joie, ses amis biotois qui, quel que soit leur rang social, sont toujours prioritaires dans son programme de rendez-vous.

Pendant la guerre, comme tous les Parisiens, les Durbec ont une vie difficile. Pour améliorer l'ordinaire, Joseph se lance dans la culture (arbres fruitiers et légumes) sur un terrain qu'il a acquis à St Germain en Laye.

Le rendement est maigre ; J.-A. Durbec est manifestement plus doué pour le déchiffrement des manuscrits que pour le jardinage. Pendant qu'il essaie de faire pousser poireaux et carottes, Mathilde effectue quelques travaux de couture et accompagne son mari, lors d'expédition à bicyclette dans la campagne pour récolter quelques provisions.

Huguette Compagnon-Aitsahalia, nièce des Durbec, habita chez eux de 1954 à 1961 pour terminer ses études à Paris. Elle relate

que tous les samedis, son oncle, après un déjeuner rapide, se rendait, pour l'après-midi entier, à la Bibliothèque Nationale, où il avait une place réservée. J.-A. Durbec a toujours été attiré par tout ce qui touche à notre passé et trouvait à la bibliothèque une mine de renseignements pour ses recherches.

Il revient à Biot en 1961 et s'installe définitivement dans sa villa « Cantogrillet » construite en 1953 pour sa retraite. Le sous-sol est transformé en bureau, salle d'archives et bibliothèque. Depuis sa jeunesse, il a constitué une collection de plusieurs milliers de livres. Devenu spécialiste du déchiffrement des documents du XVIe siècle, il est souvent consulté par des historiens ou des notaires.

A partir de cette époque et pendant plus de 25 ans, il se consacrera à plein temps à son village qu'il appelle « sa petite patrie », à la Provence orientale et à leur histoire.

Lorsqu'il ne parcourt pas la région à la recherche de ruines, castellaras, tumulus ou clapiers, il rédige des articles et reçoit historiens, professeurs ou étudiants avec toujours beaucoup de gentillesse et de courtoisie. Ses activités sont nombreuses et l'on peut citer :

- la présidence de la Société Scientifique et Littéraire de Cannes,
- la vice-présidence de la Fédération Historique Internationale,

- l'organisation en 1970 du Ve centenaire du repeuplement de Biot. Cette manifestation réunit toutes les bonnes volontés du village. La reconstitution en costumes d'époque se termina par un banquet qui rassembla l'ensemble de la population après des journées de liesse populaire ;

- la création du Musée d'histoire locale qui lui tint tant à cœur et qu'il avait préparée depuis de nombreuses années. Pour cette réalisation il a trouvé l'aide efficace de Marcelle Billaudot, cheville ouvrière de la réalisation, et de son mari, Michel Billaudot, qui apporta l'aide technique indispensable à la mise en valeur des objets présentés. A cette occasion, la population biotoise répondit avec enthousiasme et générosité en offrant l'essentiel des premières collections ;

- de nombreuses publications dont la Monographie de Biot, Les Templiers de Provence, Le faux monnayage en France sous Louis XIV, Cannes au temps de Henri IV... ;

- la participation à de nombreux congrès nationaux et internationaux (Rome, Stockholm, Vienne) ;

- préparation de l'inventaire Malraux pour Biot, Villeneuve-Loubet, Mougins et Vallauris.

En janvier 1979, sa chère Mathilde disparaissait.

Les Biotois doivent se souvenir d'avoir vu J.-A. Durbec descendre quotidiennement, à 17 heures,



vers le cimetière. La passion de l'histoire l'aide à supporter sa solitude et ce qu'il appelait une « douleur indicible ». On le vit souvent en compagnie de Marius Auzias dont l'amitié lui fut précieuse.

A cette époque, en plus de ses travaux historiques, il rédige l'histoire de son époque, destinée à un ouvrage inachevé qui devait s'intituler *A travers le XX<sup>e</sup> siècle. Souvenirs, impressions et témoignages d'un passant.*

Jusqu'à un âge avancé, Joseph-Antoine Durbec a gardé silhouette élégante et prestance en accord avec une grande honnêteté intellectuelle et une éducation basée sur le respect des valeurs. Malheureusement, il ne put transmettre ces valeurs à sa descendance. Peu avant son mariage, il écrivait à sa fiancée « *je travaille énormément car j'ai honte de ne rien savoir, alors qu'il y a tant de choses à apprendre. J'essaie de rattraper le temps perdu. Nous donnerons à nos enfants le savoir qui nous a tant manqué* ». Mathilde et Joseph-Antoine n'eurent malheureusement pas d'héritier.

La maladie l'emporta le 18 octobre 1987. Lui qui avait consacré toute son existence au travail ne s'est arrêté que les 5 derniers mois de sa vie. Homme très organisé, en bon archiviste, il avait tout prévu pour que ses recherches servent à la postérité : 200 cartons de documents furent déposés aux Archives départementales.

Si Biot a eu la chance d'avoir une histoire de plus de 20 siècles riches d'évènements, elle a eu le privilège d'avoir parmi ses enfants, un homme exceptionnel qui a « déterré » et fait revivre son passé.

*J. Guirard et M. Charavay  
pour le groupe Patrimoine*

**SOURCES :**  
***Souvenirs de H. Aitsahalia***  
***Correspondance et journal***  
***de J.A Durbec***

## LA VIE DU MUSEE

« Après notre voyage en Arles, en mars, les événements se sont succédé au musée. Notre assemblée générale s'est tenue le 14 avril en présence du maire de Biot, d'un conseiller municipal et de Fabrice Semard, expert comptable. Des 220 adhérents de l'association, 140 étaient présents ou représentés et le quorum fut largement atteint. L'augmentation importante des adhérents et des visiteurs a été soulignée.

Le 25 avril, Huguette Aitsahalia dédiait la *Monographie de Biot* écrite par son oncle, Joseph-Antoine Durbec (voir l'article précédent). Cet ouvrage de référence sur 20 siècles d'histoire de Biot, n'était plus disponible depuis des décennies. Le maire de Biot et le conseiller général Eric Pauget honorèrent de leur présence une soirée où les Biotois sont venus nombreux acquérir le livre tant attendu. Le 28 avril, Gérard Berrier donnait une conférence sur les Templiers, sujet qui nous concerne particulièrement, puisque pendant un siècle, Biot fut le siège d'une commanderie. Une assistance nombreuse put suivre l'épopée, terminée tragiquement, de ces moines soldats.

Parmi nos prochaines sorties, nous signalons celle du 13 juin, au domaine du Haut-Thorenc, réserve d'animaux sauvages, où l'on ré-acclimata une faune menacée de disparition. A pied et en calèche, nous irons à la rencontre de bisons d'Europe, de petits chevaux sauvages de Przewalski, de renards, de cerfs, de sangliers, et de chamois avec des accompagnateurs passionnés par la faune et la flore de la réserve.

**Musée d'Histoire et de  
Céramique biotoises**  
**9 rue Saint Sébastien**  
**06410 BIOT**

**Tél : 04 93 65 54 54**  
**Fax : 04 93 65 51 73**  
**E-mail : amis.musee.  
biot@wanadoo.fr**

*La Monographie de Biot est  
en vente au Musée au prix de  
20 euros.*

”



## ■ FÊTE DE LA SAINT ELOI ET 20<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'AMICALE BIOTOISE DES TRADITIONS



**Renseignements  
et réservations  
Office de Tourisme  
de Biot  
04 93 65 78 00**

“ A l’occasion de l’édition 2007 de la Saint Eloi, nous avons célébré le 20<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de l’Amicale Biotoise des Traditions. Sur une idée d’un groupe d’amis – René Ghiglione, Pascal Landra, Max Pazzi, Eric Pierini – et avec l’aide de Pierre Operto, maire de l’époque, vit le jour l’Amicale, qui très vite regroupa un grand nombre d’adhérents biotois de souche et nouveaux venus. Nous tenons à rendre hommage à cette merveilleuse équipe d’amis qui réussit à mettre sur pieds la fête des vendanges, la fête des châtaignes, qui relança la Saint Eloi, la Saint Jean, le pèlerinage de la Garoupe, la veillée de Noël avec la crèche

vivante et participe à la Saint Julien. Ces animations, toujours très fréquentées, drainent vers notre village une foule en quête de tradition et de chaleur humaine.

Grâce à l’Amicale des Traditions, le patrimoine de la commune s’est vu enrichi du four communal, de la vigne, de la bibliothèque municipale, de la restauration de la chapelle Saint Eloi et de quelques oratoires sur le territoire biotois.

Depuis plusieurs mois, M. Cheval, actuel président de l’Amicale, travaille avec la commune pour la mise en place des noms de rue en provençal, dont l’inauguration a eu lieu le 3 juin à l’occasion de la Saint Eloi. ”

## ■ FÊTE DU PRINTEMPS



“ La 4<sup>e</sup> édition de cette manifestation a été une journée de retrouvailles à la sortie de l’hiver, sous la forme d’un repas champêtre et après-midi dansant, a rempli toutes nos espérances.

La sangria, généreusement préparée et servie par le Comité des fêtes, chauffa l’atmosphère. La paëlla, cuisinée sur place par Francky, dégageait des senteurs fort appétissantes. Les lots (plantes et arbustes, voir photo) mis en jeu sur la tombola florale de l’après-midi étaient très convoités. L’ambiance musicale proposée par le duo Toinette&Momo fut très appréciée par les convives et les danseurs. Parmi nous, le maire de Biot et son épouse ainsi que M. Joly, maire de Cabris, venu en ami.

L’après-midi s’égrena gaiement, la tombola remporta un vif succès avec ses 26 lots de qualité. C’est vers 19h qu’il fallut calmer les danseurs et notre nouveau chanteur rockeur Gino qui rejoignit l’orchestre et se déchaîna pour le plus grand plaisir de tous.

Nous tenons à remercier plus particulièrement Monsieur le Maire, le directeur de l’école Saint Roch, le pôle Education, sports et temps périscolaire, les services techniques, le service communication de la commune et le journal *Nice Matin* pour leur précieux concours.

*Le Comité des fêtes* ”





## RETOUR SUR LE PÈLERINAGE DE LA GAROUBE LE 6 MAI 2007

Chaque année, nous nous retrouvons toujours plus nombreux pour accompagner la bannière de l'Amicale des Traditions et Monsieur le curé tout au long de la route qui relie Biot à Notre Dame de la

Garoupe afin de poursuivre la tradition et d'aller chercher la pluie. Une première halte fort sympathique chez nos amis du Safranier qui nous réservent un accueil des plus chaleureux et se joignent à nous pour la suite de la procession. Une deuxième halte sur le petit port de la Salis où l'Amicale propose aux marcheurs un succulent pan bagnat concocté par Maria, Roger, Marie et Etienne.

Après ce second soufle, l'Amicale et tous les pèlerins s'engagent dans la montée du Calvaire. Lorsque nous arrivons devant la

chapelle de Notre Dame de la Garoupe, nous attendent d'autres amis très nombreux, venus assister à la messe, officiée par l'abbé Arnaud. S'en suivent le vin d'honneur et un pique-nique gastronomique, sur l'un des sites les plus grandioses de la côte. Mer, montagne, ciel bleu sous la pinède... on y reviendra. A l'an que ven !

*Tous nos remerciements à la commune de Biot, à la police municipale, ainsi qu'à la municipalité d'Antibes pour le matériel mis à disposition.*



## LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL DE GRASSE

Comme beaucoup de villes et villages de la région, la ville de Grasse était, à l'origine, un habitat perché disposant d'une enceinte fortifiée. Au XIe s. un texte fait

état de l'arrivée d'habitants sur cette colline du Puy. C'étaient des cultivateurs battant leurs récoltes sur l'aire qui est aujourd'hui la place aux Herbes.

À cette époque, la piraterie exerce ses ravages en Méditerranée. C'est pour des raisons de sécurité qu'en 1244 l'évêque d'Antibes jugea bon de se replier à Grasse, rejoint plus tard par les Dominicains de

l'abbaye de Lérins.

De cette époque date une deuxième enceinte et commencent la prospérité de Grasse et son rayonnement avec la construction d'édifices religieux : cathédrale, palais épiscopal, couvents Franciscains et des Cordeliers. L'amplification de l'implantation ecclésiastique s'accompagne du développement de la tannerie. Les





peaux des moutons de la région étaient traitées grâce à l'eau abondante de la Siagne, plusieurs anciens lavoirs en sont le témoignage. La fabrication des gants était devenue importante.

Mais la mode des gants parfumés au XVIII<sup>e</sup> s. conduisit les fabriques de peausseries vers l'industrie des parfums. L'agriculture se reconvertit dans la culture des plantes aromatiques et Grasse acquit sa renommée mondiale de capitale des parfums.

De la période de l'Evêché jusqu'à la moitié du XX<sup>e</sup> s., la ville connut des périodes de richesse permettant des constructions dont on retrouve le témoignage dans plusieurs quartiers de la ville. Au cours de son histoire, à chaque époque, la ville s'est embellie d'édifices qui ont subi des remaniements successifs. Il en résulte un patrimoine architectural particulièrement composite.

Ainsi peut-on découvrir des constructions d'inspiration très diverse, avec des mélanges de style et d'influences sans unité et quelquefois des incohérences. La pierre de tuf, facile à travailler, permit ces modifications.

On trouve ainsi la maison la plus connue, rue de l'Oratoire, avec des pierres en bossage au premier niveau et un travail de reprise à la boucharde pour aplanir les bossages. La maison avec un effet de mosquée et la présence de moucharabieh d'un habitant venu d'Afrique du nord. Une église anglicane à architecture anglo-normande. Des façades à fenêtres géminées, des arcatures de type lombard et des voûtes en chevauchement. L'étroitesse des rues a souvent conduit à préférer décorer la façade donnant sur le jardin intérieur plutôt que celle du côté rue où elle aurait été moins visible.

La décoration porte témoignage des activités de chaque époque comme une sculpture de cuir enroulé

pour la maison d'un tanneur, la sculpture d'un alambic pour la maison Tournaire propriétaire d'une distillerie, le pignon d'une chapelle du XV<sup>e</sup> s. décoré de statuettes de l'évêque et d'écureuils, un grand portail à carrosse donnant sur la cour caladée d'un hôtel, une fontaine directoire, un kiosque en fer forgé, très XX<sup>e</sup> s....

Cette diversité architecturale a conduit André Malraux à faire sauvegarder une partie du centre ville.

Grasse est une ville qui s'est développée en s'adaptant à l'évolution des activités comme bien d'autres dans la région. Ainsi, le développement de Biot s'est-il construit pendant 4 siècles avec la production potière.

La curiosité et la beauté quelquefois insolite du patrimoine architectural de Grasse, qui nous a été présenté par Laurence Argueyrollee, chargée du service patrimoine de la ville, donne envie d'aller le voir ou le revoir.

*Pierre Cartier pour Arezzo*

## ■ CUISSON DE POTERIES MEDIEVALES ET NEOLITHIQUES



Comme chaque année depuis 6 ans, Arezzo a organisé une cuisson de poterie sur le terrain municipal de l'Éganaude du 9 au 11 mai. Ainsi cette année, ont été présentées, avec le concours des élèves du lycée du génie civil « Léonard de Vinci » et les archéologues de l'université de Nice, C.N.R.S. de Sophia-Antipolis :

- une cuisson de type médiéval dans le four d'Arezzo, toute la journée du jeudi 10 mai, avec engobage, émailage des pièces, enfournement, mercredi 9 et défournement le vendredi 11.

- une cuisson de type néolithique dans un four-cuvette en sol, organisée par le C.N.R.S. de Sophia-Antipolis, le vendredi 11 mai dans la matinée (durée 2 heures environ).



# VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

## LES « JARRTISTES » DE L'EGANAUDE

*Au commencement, il y avait une jarre devant un collège, un professeur de français animé par la passion d'écrire et des élèves à l'enthousiasme et l'imaginaire foisonnants...*

*Les belles histoires sont à la portée de tous ; il suffit par exemple d'avoir les yeux grands ouverts, d'être à l'écoute du monde ou simplement de se laisser porter par ses rêves.*

Les élèves de 6<sup>e</sup> 7 du collège de l'Eganaude, guidés par Lorène Majou, leur enseignante de français, ont imaginé des histoires à partir desquelles ils ont réalisé un livre intitulé *Les Jarrtistes de l'Eganaude*. Ce sont en tout 27 histoires aux titres prometteurs (*La Jarre des Lutins, Le bus enchanté, La base de la Jarre, L'ascenseur magique, La Cantine de Ricardo Mucho...*) qui feront voyager le lecteur.

Pour concevoir ce livre, les enfants ont travaillé ensemble : relecture, réécriture, choix de la mise en page, du papier, etc.

L'impression du livre a été l'un des aboutissements de ce travail autour de l'écriture.

Le 7 mai dernier, les élèves et leur professeur avaient convié les parents pour présenter leur ouvrage et partager un moment convivial. Il faut dire que les « Jarrtistes » font déjà parler d'eux : interview dans la presse quotidienne régionale ; ils seront par ailleurs présents au Festival du Livre de Mouans-Sartoux.

L'emblématique jarre située devant le collège a été l'une des sources d'inspiration des élèves. Certains d'entre eux ont sollicité la dynamique équipe du musée d'Histoire et de Céramique biotoises pour connaître l'origine de cette jarre.

Le service culturel de notre commune a d'ailleurs invité Lorène Majou, les parents d'élèves et jeunes auteurs à participer à la manifestation « Culture en Place » qui se déroule au village le 16 juin prochain.

L'occasion pour le public biotois de découvrir ce livre et d'échanger sur ce projet qui pourrait susciter d'autres vocations...



*« Ce qui m'a plu, c'est le travail collectif avec l'aide de notre professeur. Au début, j'avais beaucoup d'idées, puis je me suis demandé comment la jarre était arrivée là. C'est comme ça que j'ai imaginé mon histoire ! »*



Anna Fache

*« J'ai trouvé ce projet amusant et j'ai préféré travailler sur une bande dessinée. C'est une frise chronologique de collège qui part de la préhistoire jusqu'à aujourd'hui. »*



Alexia Gestin

*« Au-delà de la reconnaissance du travail des élèves, ce projet est un projet citoyen. Les élèves ont choisi ensemble les illustrations, le papier, la couverture... C'est un véritable travail d'équipe, même si au départ les œuvres étaient individuelles. »*

Eric Petit, proviseur du collège...  
et photographe des jeunes auteurs...

A noter : la 6<sup>e</sup>7 aimerait que ses livres soient lus par d'autres enfants. Elle sollicite donc les organismes ayant la capacité de le faire de lui acheter des ouvrages pour les offrir à une bibliothèque, une école, un hôpital...

Avis aux découvreurs de talents !

**Contactez Lorène Majou au :  
06 84 91 21 76.**





## LA TROUPE DES JEUNES COMÉDIENS DE LA CALADE PRÉSENTE :

*Baronne Sophie De La Chassacour, Monsieur Philippe Chassagne, Monsieur le Baron Ambroise De La Haute, Madame Rosette Chassagne, Monsieur le Baron Gontran De La Haute, Monsieur Gédéon Chassagne, Madame Diane De La Haute, son épouse Madame Justine Chassagne,*

*ont la joie de vous convier au mariage de leurs enfants Angélique et Frédéric.*

*La cérémonie se déroulera mardi 26 juin 2004 à 21 heures.*

*Vous êtes conviés au vin d'honneur qui sera servi à l'école de la Calade Saint Roch à Biot.*

## CHAR DETRUIT : DECEPTION ET INCOMPREHENSION A L'ECOLE DE LA CALADE SAINT ROCH

Quelle tristesse en ce retour de vacances pour les élèves de l'école primaire de la Calade Saint Roch. Ce superbe char de carnaval qu'ils avaient créé était là, éclaté, déchiré.

En effet, dans la nuit de samedi à dimanche, des individus ont pénétré dans l'école, malgré les portails fermés et ils ont entièrement détruit ce char dont les enfants étaient si fiers.

Pourquoi ? Nous nous posons cette question. Pourquoi avoir détruit le travail de 59 jeunes élèves ? Cette création qui, pendant deux mois, avait pris tout leur temps libre, qu'ils avaient conduit si fièrement, le jour de carnaval, n'était plus qu'un amas de grillage écrasé, de papier déchiré, de bois éclaté... Pourquoi ?

Alors, à la rentrée, dans les classes, nous avons parlé de vandalisme, de destruction, d'acte gratuit mais aussi de respect et de considération. Une plainte a été déposée et chaque enfant espère qu'un jour il saura pourquoi des individus (chenapans, voyous ou autres), n'ont pas eu plus de respect pour leur travail d'enfants passionnés.

*L'équipe pédagogique de l'école primaire de la Calade Saint Roch*

## CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT ENFANTS

Nos petits Biotois se sont bien amusés au centre de loisirs pour les vacances de Pâques.

Ils ont pu s'imprégner d'une ambiance mexicaine grâce aux différentes activités proposées. En effet, l'équipe pédagogique a travaillé pendant ces vacances-ci autour du thème « le Mexique » : aie ! aie ! Caramba !!! En avant les cactus, les sombreros, les maracas et les tortillas.

D'autre part, dans le cadre du projet pédagogique de la structure, les enfants ont eu la possibilité de proposer sur des journées, les activités qu'ils souhaitaient vivre au centre de loisirs comme : le bowling, une séance cinéma au centre avec friandises au programme...

En ce qui concerne « les activités ludiques libres » le temps d'une matinée, les enfants se sont mis dans la peau de « spider man » car ils ont participé à une séance d'escalade très divertissante. Ils se sont aussi déplacés à « l'île au trésor » (la ludothèque de Valbonne) où ils ont pu découvrir des jeux plus drôles les uns que les autres.

Le centre est devenu féérique car une magicienne est venue à la rencontre des enfants pour leur présenter un spectacle de magie et apprendre aux plus grands quelques tours. Mais, on ne vous en dira pas plus car chut... C'est un secret !!!

Vivement cet été !!! Hasta Luego.





# ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, TRANSPORTS

## GESTION DE L'EAU : SOYONS VIGILANTS

Dans le cadre du plan d'action sécheresse, le préfet des Alpes-Maritimes a placé le département en situation de vigilance qui est le premier niveau de sensibilisation des usagers et des gestionnaires.

Cette décision fait suite au constat d'insuffisance des pluies et d'enneigement en montagne, qui se matérialise également par des débits des cours d'eau anormalement faibles par rapport aux valeurs habituelles pour la période de l'année.

Aucune interdiction n'est effective à ce stade, mais chacun doit d'ores et déjà se préparer à une gestion de l'eau potentiellement difficile cet été.

Il convient de rappeler que l'été dernier, la commune de Biot a été concernée en sa totalité par l'arrêté préfectoral prescrivant l'alerte sécheresse sur les bassins de la Brague et de la Cagne. Chaque entreprise, chaque foyer, est donc invité à adopter un

comportement de précaution et des gestes simples, dans la vie

quotidienne, qui contribueront à préserver nos ressources en eau.



## AVEC L'ETE, TOURNE, TOURNE ET RETOURNE LA NAVETTE...

Au risque de plagier notre quotidien régional, en matière de transports publics, quand l'offre est bonne, la demande explose ! C'est pourquoi votre équipe municipale est si tenace dans sa volonté de mettre en service chaque été une navette gratuite reliant les parkings au centre du village.

En collaboration avec ENVIBUS, le réseau de transports urbains de la CASA, ce service fonctionnera du 16 juin au 23 septembre, de 10h30 à 19h avec une interruption de midi à 14h et un départ tous les 1/4h à l'arrêt Biot-village, pour aller jusqu'à la Résidence du Jeu de la Baume, redescendre par la Verrerie de Biot,

Biot 3000, la Poterie Provençale et remonter le long du RD4 jusqu'au village (plan ci-après)

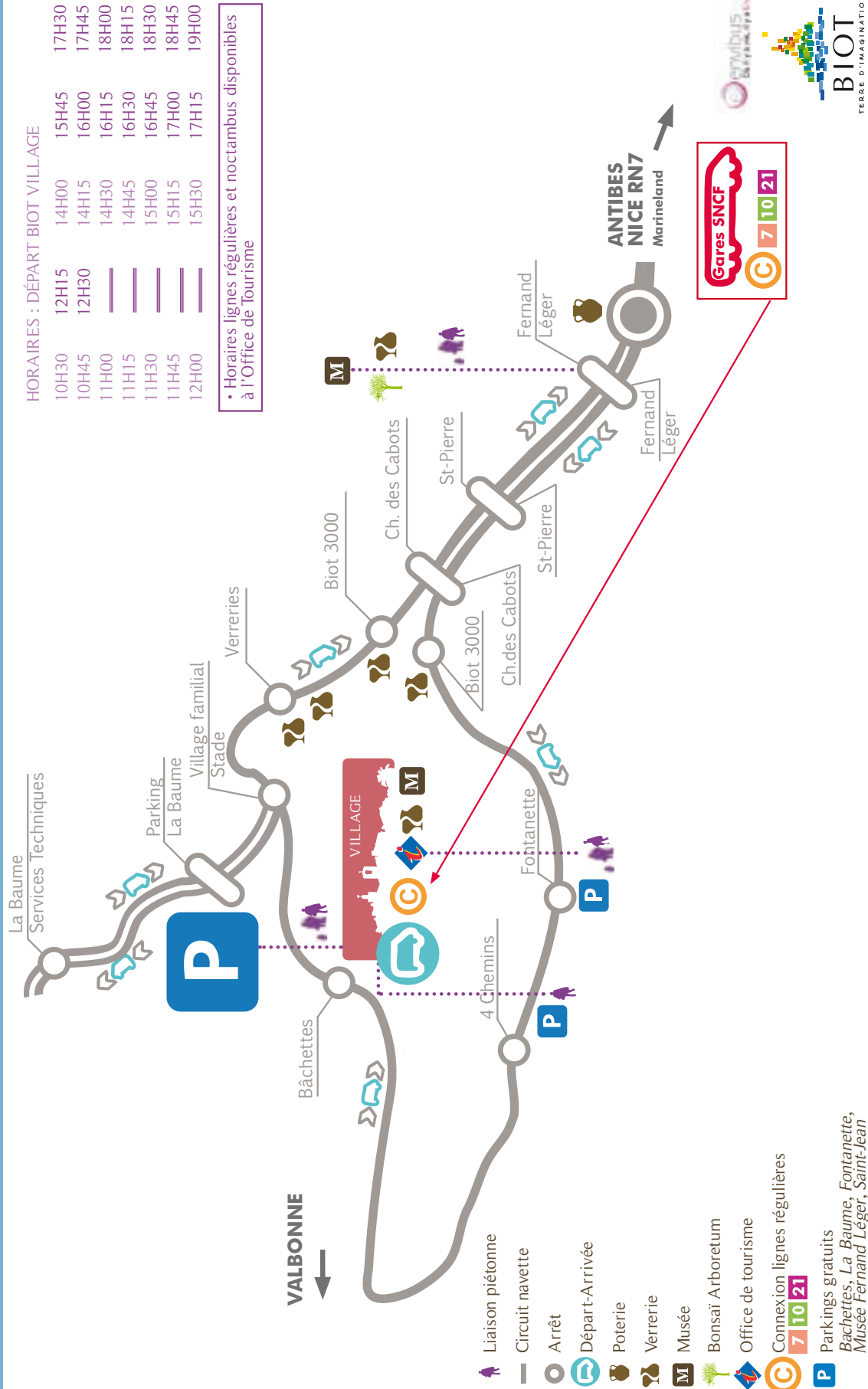
Si les touristes apprécient naturellement cette navette qui les conduit en toute quiétude vers les grands sites touristiques de notre commune, les Biotois sont de plus en plus nombreux à utiliser la navette d'été et certains d'entre vous l'attendent maintenant avec impatience ! Pour ceux qui ne seraient pas encore montés dedans : l'essayer, c'est l'adopter ! Un passage tous les ¼ d'heure au grand parking de la Baume ou au nouveau parking Bagneux ou encore au parking St Jean

ou même à Biot 3000 permet de retrouver les joies de déambuler dans les rues du village ; tous ces parkings sont gratuits et la navette aussi !

Alors pourquoi ne pas se prélasser sur une terrasse de café, profiter des apéro-concerts des samedis, flâner le mardi, jour de marché, faire un tour à la bibliothèque sur la place de l'église, retrouver les joies de faire des petites courses dans le village, bref se sentir en vacances à Biot.

*La conseillère municipale déléguée aux Transports*

# NAVETTE GRATUITE PARKINGS VILLAGE



Fonctionnement du 16 juin au 23 septembre 2007



# VIE DES QUARTIERS, VIE DU VILLAGE

## BIOT ZONE PIETONNE DU 28 AVRIL AU 30 SEPTEMBRE 2007

Pour la période estivale, le village de Biot se transforme en zone piétonne. Cette opération s'étend du 28 avril au 30 septembre 2007 et varie selon les périodes. Une initiative appréciée tant par les riverains que par les vacanciers, qui ont à leur disposition les parkings et transports publics. Durant cette période, le stationnement est interdit dans le village.

### DATES ET HORAIRES D'APPLICATION

#### DU 28 AVRIL AU 10 JUIN

Tous les week-ends et jours fériés de 12h à 21h.

#### DU 16 JUIN AU 26 AOÛT

Tous les jours de 12h à minuit.

#### DU 1<sup>er</sup> AU 30 SEPTEMBRE

Tous les week-ends de 12h à 21h.

### LES DÉROGATIONS

Une dérogation de circulation est accordée aux véhicules assurant un service public ou d'urgence. Une dérogation de circulation au pas et de stationnement minute, délivrée par la Police municipale, est également accordée sur justificatifs :

- aux riverains ,
- aux propriétaires ou gérants de commerces ,
- et, de façon exceptionnelle :
- aux familles de riverains/aux vacanciers riverains du village,
- aux artisans (plombiers, électriciens...) uniquement pour nécessité professionnelle,
- aux livreurs exceptionnels (uniquement pour les véhicules de moins de

- 3,5 tonnes),
- aux G.I.G et G.I.C,
- aux motocyclistes et cyclomotoristes uniquement pour stationner sur les emplacements réservés à cet effet,
- aux clients de l'hôtel des Arcades pour charger et décharger leurs affaires.

Renseignements et demandes d'autorisations :  
**Police municipale**  
**Tél. : 04 93 65 06 66**



### KERMESSE DES ÉCOLES DU VILLAGE

La kermesse des écoles du village aura lieu le vendredi 22 juin 2007, à partir de 17h30, dans la cour de l'école primaire Saint-Roch.

L'Association des Parents d'Elèves des écoles du village vous y attend !

### KERMESSE À L'ÉCOLE EUGÈNE OLIVARI

Cette année, la kermesse de l'école Eugène Olivari, organisée par l'APE et les enseignants, aura lieu le vendredi 15 juin, à partir de 18h, à l'école. Au programme, le spectacle de fin d'année des enfants, jeux sur le plateau d'évolution et apéritif dînatoire. Nous comptons sur vous pour faire de cette kermesse une fête réussie.

**Plus d'informations sur**  
**[www.apestphilippe.com](http://www.apestphilippe.com)**

# 1<sup>er</sup> Festival des Métiers d'Art

Couleurs  
CHACOK

24 JUIN 2007

## DOSSIER

### BIOT REND HOMMAGE À ARLETTE DECOCK

UNE JOURNÉE SOUS LE SIGNE  
DE L'ART, DE L'ÉLÉGANCE ET DU  
PARTAGE

Dans le cadre de son plan Fisac\*,  
qui a pour objectif principal de  
redynamiser le cœur du village  
en valorisant les artistes, artisans

et commerçants de proximité,  
Biot organise le 1<sup>er</sup> Festival des  
Métiers d'art, en partenariat avec  
la maison de mode CHACOK.

L'occasion pour un large public de  
découvrir le vieux village paré de  
ses plus beaux atours : tissus et  
fleurs aux couleurs CHACOK, défilé

de mode dans les rues, spectacle  
de masques et de marionnettes...  
Une journée sous le signe de l'art,  
de l'élégance et du partage.

*\* Fonds d'intervention pour  
les services, l'artisanat et le  
commerce*



## 1<sup>er</sup> FESTIVAL DES MÉTIERS D'ART DE BIOT « COULEURS CHACOK » 24 JUIN 2007

La ville de Biot, ses associations de commerçants et artisans et la société CHACOK, mettent en scène les métiers d'art biotois à travers le 1<sup>er</sup> Festival des Métiers d'Art.

« Parer » le centre historique de BIOT aux couleurs CHACOK : c'est le challenge « fou » qu'ils relèveront tous ensemble le dimanche 24 juin 2007.

Ce festival a une double vocation. Il vise, d'une part, à mettre en lumière le savoir-faire exceptionnel des artisans d'art biotois et d'autre part, à rendre hommage à Arlette Decock, fondatrice de la maison CHACOK, disparue il y a dix ans. À travers l'excellence des métiers d'art, CHACOK et BIOT rendent

hommage à cette créatrice hors norme.

Ce festival est également une occasion privilégiée d'apporter un soutien actif et chaleureux, dans le cadre d'une action citoyenne, à l'association humanitaire SOS Villages d'enfants et d'impliquer le lycée professionnel des Coteaux de Cannes (formation aux métiers de la mode et du costume de spectacle).

BIOT et CHACOK se sont ainsi donné comme objectifs communs de redynamiser le centre historique et le commerce de proximité et par ailleurs, de mettre en valeur le village à travers l'excellence de ses métiers, leur renommée nationale et internationale.

Esthétisme, création, partage, performance, art et culture... seront au cœur de cette journée totalement inédite, qui promet d'être foisonnante en événements et en surprises !

## PROGRAMME

**12H** : vernissage de l'exposition « La couleur de la vie, Arlette Decock » en hommage au parcours professionnel de la fondatrice de CHACOK. Office de Tourisme.

**14H30** : vente aux enchères de pièces réalisées par les artistes et artisans biotois et par la société CHACOK au profit de l'association SOS Villages d'enfants. Place aux Arcades.

**16H** : défilé de présentation de la collection CHACOK été 2007, tout au long de la rue Saint Sébastien.

**18H** : spectacle de masques et de marionnettes de Loïc Bettini, créé pour l'événement, avec des tissus CHACOK : « Voyage ». Place aux Arcades.

## LE MANNEQUIN YARIS

D'envergure internationale et d'origine biotoise, CHACOK et TOYOTA avaient plus d'un point commun... et la rencontre inédite de leurs centres de design a donné naissance à une Yaris d'un nouveau genre, aux couleurs CHACOK, festival oblige... Mademoiselle Yaris recouvre ses flancs galbés des imprimés exclusifs CHACOK de la collection printemps-été 2007, ajoute quelques-uns de ses motifs fleuris sur ses formes ovoïdes et égaye même son habitacle intérieur d'une touche de fantaisie !

Ni tout à fait la même, ni tout à fait une autre, elle se fait tantôt glamour dans son fourreau noir brodé de fleurs rougeoyantes, tantôt frivole et estivale dans

sa petite robe blanche à fleurs ou encore totalement colorée dans une version pour le moins... « pop » !

Rendez-vous est donné le 24 juin pour découvrir la garde-robe du nouveau mannequin Yaris...

## LA PARTICIPATION D'HERVÉ FRÉZAL, CHAMPION DE FRANCE DES FLEURISTES 2005

La situation « intra-muros » du village de Biot ainsi que l'inspiration florale et les couleurs chatoyantes de chacune des collections CHACOK ont laissé toute latitude à l'imagination débordante d'Hervé Frézal, champion de France 2005 de la création et de la mise en scène florale.

Assisté de l'artiste Sophie Hustin

(membre de la MAMAB) et d'une équipe de professionnels de la décoration florale, Hervé Frézal donnera à BIOT des allures de théâtre vivant :

- un porche végétal inspiré des couleurs et des motifs CHACOK ouvrira le spectacle dès l'entrée du village,

- des centaines de rosiers CHACOK orneront le village ainsi que toutes les vitrines des commerçants et artisans,

- un tapis rouge sera déroulé depuis l'entrée du village jusqu'au Musée pour accueillir le défilé de mode,

- des nappes réalisées par la maison CHACOK, aidée par le lycée des Coteaux, habilleront toutes les tables des terrasses du village.

## ■ CHACOK OU L'HISTOIRE D'UNE CRÉATRICE « HORS NORME »

Dès son enfance, Arlette Decock confectionnait jupes et robes pour ses amies avec de vieilles chemises, « empruntées » à son père, qu'elle teignait.

À 12 ans à peine, elle fait ses premiers pas dans le microcosme de la mode pour ne plus jamais le quitter.

À 24 ans, elle ouvre une boutique avec une amie. Très vite, elle est saisie d'une irréprouvable envie de couleurs incandescentes ! Elle quitte alors définitivement la capitale pour Juan-les-Pins où elle inaugurer sa première boutique. Tirillée par la « norme » et le besoin lancinant d'y échapper, Arlette Decock fait le choix de se situer en « marge » des modes et de la mode et de rendre à la femme toute sa liberté... Le succès est au rendez-vous : personnalités et mondains parisiens se pressent dans la petite boutique.

Disparue en 1997, Arlette Decock laisse son empreinte et son esprit créatif : toujours bohème, CHACOK nous emporte avec magie en voyage, à chaque collection...



## ■ BIOT, BERCEAU DE CHACOK

C'est en 1977 que la créatrice choisit Biot comme siège de son univers artistique.

Arlette a le coup de foudre pour ce village de la Côte d'Azur, ce village d'artistes venus de tous horizons. Pour celle qui venait du Nord, Biot devient un lieu d'inspiration et de vagabondages créatifs...

Lumière, couleurs et motifs sont ses mots préférés, ses créations

s'imprègnent et se nourrissent des couleurs locales.

CHACOK s'installe donc à Biot et devient une unité de création et de fabrication de vêtements féminins haut de gamme d'envergure internationale. Ainsi, depuis plus de 30 ans, CHACOK puise son inspiration à Biot, terre d'Imagination et de Création.

Le 1<sup>er</sup> Festival des métiers d'art de Biot « Couleurs Chacok » sera

l'occasion de mettre en exergue des valeurs défendues tant par CHACOK que par notre ville : le partage à travers l'échange culturel et l'authenticité.



## LES TEMPS FORTS DE LA JOURNÉE

### UNE EXPOSITION-HOMMAGE : « LA COULEUR DE LA VIE, ARLETTE DECOCK »

Celle qui aimait le théâtre, la danse, le cinéma... se montre et s'expose à Biot. CHACOK, Biot, ses amis, collaborateurs, protagonistes de l'histoire CHACOK, anciens mannequins, personnalités et artistes se mobilisent pour donner le jour à une exposition entièrement consacrée à Arlette Decock : « La couleur de la vie, Arlette Decock ».

L'Office de Tourisme de Biot accueillera cette exposition. Près d'un demi-siècle qui évoque féminité, liberté et fantaisie et toujours son rouge envoûtant, ses motifs et coupes exclusifs...

A travers d'anciens modèles, des esquisses, des photographies inédites et des œuvres spécialement créées par les artistes et artisans biotois (voir texte ci-contre), toute une histoire défile et toute une passion se met à nu. Témoignages et anecdotes teintés d'humour, de nostalgie et de tendresse viendront compléter l'exposition (voir l'encadré).

Commissariat de l'exposition :  
Ornella Crépin

Scénographe : Birgitte Fryland

Artiste photographe : Cédric Samson.

**Vernissage de l'exposition le 24 juin à 12h. Exposition jusqu'au 22 juillet à l'Office de Tourisme de Biot. Poursuite de l'exposition du 1<sup>er</sup> août au 24 octobre au centre d'affaires, terminal 1 de l'aéroport de Nice Côte d'Azur.**



### VENTE AUX ENCHÈRES : LES ARTISTES ŒUVRENT POUR LA BONNE CAUSE

Le Festival des Métiers d'Art a pour vocation de mettre en lumière le savoir-faire exceptionnel des artistes et artisans d'art biotois. Pour cette première édition « Couleurs CHACOK », ceux-ci sont invités à créer deux pièces en hommage à Arlette Decock, autour du thème du voyage, à partir d'échantillons de tissus et accessoires de la maison de mode.

Une pièce est destinée à l'exposi-

tion consacrée à Arlette Decock, l'autre à une vente aux enchères à but caritatif à 14h30, place aux Arcades. Les bénéfices de cette vente seront entièrement reversés à l'association SOS Villages d'enfants, dont le principe est d'offrir à des frères et sœurs, séparés de leurs parents, le bonheur de grandir ensemble dans la chaleur et la sécurité d'un nouvel environnement familial.

### LES ARTISTES ET ARTISANS D'ART SE MOBILISENT

Grégoria Moniotto, sculpteur céramiste  
Salomone et fils, décorateur  
Valerio Paltenghi, illustrateur  
Loïc Bettini, marionnettiste  
Marc Zanardelli, maroquinier d'art  
Sophie Hustin, peintre en décor  
Armelle Martin-Mace, peintre  
Christine Tabusso, plasticienne

René Augé-Laribé, potier  
Jean Bertron, potier céramiste  
Joël Rat, sculpteur  
Pascal Guyot, verrier  
Nicolas Laty, verrier  
Christophe Saba, verrier  
Didier Saba, verrier  
Claude Momiron, joaillier  
Lisi Lopez, joaillière  
Gary Simmons, créateur de bougies  
Hayley Barnes, couturière d'ameublement

## APPEL À TÉMOINS

### ARLETTE DECOCK, FONDATRICE DE CHACOK. L'AVEZ-VOUS CONNUE ?

Les personnes ayant répondu à l'appel lancé aux habitants pour recueillir des témoignages et photographies pour l'exposition hommage à Arlette Decock, ont

été réunies le vendredi 27 avril dans les locaux de la société CHACOK.

Les anecdotes de Noëlle, qui fut sa coiffeuse, pendant de nombreuses années, le coup de pouce aux jeunes artistes Loïc Bettini, marionnettiste, et Christine Tabusso, plasticienne, la collaboration de Jean Paul Van Lith, les relations professionnelles de Patricia Farinelli, et d'autres témoi-

gnages encore de collectionneuses ou amies, autant d'histoires qui parlent toutes de la générosité d'Arlette Decock et qui seront racontées dans l'exposition du 24 juin au 22 juillet 2007, à l'Office de Tourisme.

Il est encore temps d'apporter votre regard sur cette femme exceptionnelle, en contactant le service FISAC (Nadine Pédemarie, 06.19.89.07.76).



## LE DÉFILÉ DE MODE

Si les événements sont nombreux à Biot, celui-ci est sans nul doute totalement inédit. A 16h, les mannequins défileront dans la rue Saint Sébastien sur une longueur de 200 mètres, pour présenter la collection été 2007 de CHACOK. De quoi ravir les amatrices de mode... et les autres...

APPEL À BÉNÉVOLES :  
UNE DIZAINE D'HABILLEUSES !

Une manière de vivre intensément la manifestation est d'y participer en tant qu'habilleuse, pour aider les mannequins à revêtir les différentes tenues qui

seront présentées pendant le défilé de mode.

Si vous êtes libre le 24 juin, faites-vous vite connaître auprès du service FISAC (Nadine Pédemarie, 06.19.89.07.76).

LOÏC BETTINI :  
MASQUES, MARIONNETTES  
ET POÉSIE

Loïc Bettini présentera, à l'occasion du festival, un spectacle de masques et de marionnettes inédit, créé spécialement pour l'événement : « Voyage ».

Sous les thèmes de l'eau, de la terre et de la diversité, ce spectacle sera accompagné de musiques du monde entier : Inde, Chine, Afrique, Italie et France.

Ses marionnettes à fils, qu'il fabrique lui-même, seront pour l'occasion costumées de tissus CHACOK. A 18h, place aux Arcades, en clôture du festival, ce spectacle poétique promet d'enchanter tant les petits que les grands...



Masques en préparation, habillés de tissus CHACOK.  
© Loïc Bettini Atelier.

## MODE ET LITTÉRATURE : LA « CHICK LIT », KEZAKO ?!?

Quoi ? Vous ne connaissez pas la « chick lit » ??? Abréviation anglo-saxonne, cela signifie « littérature de poulettes ». Ce nouveau genre est du dernier chic !

Du moins auprès d'une partie des lecteurs... ou plutôt des lectrices : minettes coquettes, lolitas, célibataires branchées, trentenaires fashionistas, mères de familles décomplexées, etc.

Le livre qui a lancé le mouvement est sorti en 1996 et fut concocté par Helen Fielding : il s'agit du célèbre *Journal de Bridget Jones*. Adapté au cinéma, il n'a depuis cessé de faire des petits.

Les plus talentueuses auteures en seraient Lauren Weisberger pour *Le diable s'habille en Prada* et Candace Bushnell pour *Sex and the City*, adaptées (au vu de leur succès) respectivement au cinéma et à la télévision.

Pour mieux comprendre le phénomène, il faut tout d'abord savoir que la « chick lit » est écrite par des femmes et s'attache à des héroïnes féminines. Elles sont en général jeunes, belles, riches, réussissent dans leur carrière. Et surtout, élément conditionnel à tout bon roman de « chick lit », leurs histoires se passent

dans le milieu de la mode.

Enfin, ce qui définit la « chick lit », c'est aussi son ton : désinvolte, désabusé, bourré d'humour féroce. Et si en France, on considère avec snobisme ce genre qui dépoussière le roman sentimental féminin comme une passade, impossible cependant de faire comme s'il n'existait pas.

Les lectrices biotoises pourront découvrir en amont de l'hommage à CHACOK une sélection de ces romans, ainsi que des ouvrages sur la mode, le textile, les métiers de l'élégance... à la bibliothèque George Sand.

# ÉCONOMIE, TOURISME

## UNE ÉTOILE DE PLUS POUR LE DOMAINE DU JAS

Christine et Patrick Zénati, habitant Biot depuis une vingtaine d'années, ont repris l'an dernier la gestion de l'hôtel trois étoiles « Le Domaine du Jas ». Il y a peu, grâce au travail de leur équipe et suite à de nombreux travaux de rénovation, ils ont reçu une étoile supplémentaire, devenant ainsi le seul hôtel quatre étoiles de Biot. Ils nous racontent « *Il y avait une grosse demande, notamment de la part de sociétés sôphipolitaines. Leurs clients, souvent étrangers, désiraient loger dans des hôtels de cette catégorie et étaient obligés, pour cela, d'aller dans les communes voisines. Aujourd'hui, nous sommes heureux de pouvoir participer au prestige de Biot et d'y attirer une nouvelle clientèle* ». S'ils proposent une restauration légère pour répondre aux besoins des familles, les propriétaires se défendent de vou-



loir concurrencer les restaurants. Bien au contraire « *Nous sommes plutôt des intermédiaires ; nous recommandons des restaurants, suggérons des visites... Nous et nos employés, pour la majorité biotois, connaissent bien le village* ». Souhaitons-leur de conti-

nuer dans cette voie et précisons que, pour l'instant, le couple ne communique qu'à l'échelle locale sur sa récente nomination « *Nous nous donnons un an pour nous préparer et être sûrs de proposer un service à la hauteur de cette quatrième étoile* ».

## TRIBUNE LIBRE

**Par décision en date du 8 février 2007, le maire décidait de préempter le restaurant dénommé « la Table d'Olivier » sis rue Saint Sébastien.**

La personne désirant acquérir ce local avait décidé de le transformer en partie en logement, ce qui ne répondait pas à l'objectif de maintien des activités économiques, artistiques et d'artisanat d'art au cœur du village.

La commune a été interpellée à la suite de cette décision, dans cette même tribune, par un conseiller municipal ne comprenant pas cette préemption.

Le cœur du village se meurt. Les activités économiques, artisanales et artistiques se font de plus en plus rares. La municipalité doit chercher des solutions pour éviter que Biot ne devienne un village dortoir, comme beaucoup de communes alentours. C'est son rôle de favoriser le maintien de ces activités, de chercher à aider les commerçants, artisans et artistes à trouver des locaux. C'est pourquoi, il n'est pas possible qu'un local donnant sur la rue Saint- Sébastien se transforme en logement. Lorsqu'un tel cas de figure se présente, il est nécessaire de préempter pour y maintenir une activité économique, c'est le rôle du service public.

Il s'avère que la personne désirant acquérir ce local a accepté de renoncer à le transformer en logement et a proposé de ne le dédier qu'à des activités artistiques, le Maire a fait part à la Commission d'urbanisme de cette proposition, qui a émis un avis favorable. Cette personne pourra donc acquérir ce local.

Il n'en reste pas moins que de nombreux artistes et artisans biotois nous font part de leurs difficultés à trouver des locaux et que nous continuerons à chercher des solutions pour qu'ils puissent enfin travailler à Biot.

*L'adjointe déléguée à la Culture*



## LA BOULE AMICALE BIOTOISE UNE CINQUANTENAIRE QUI PENSE A L'AVENIR

Née officiellement le 6 mai 1957, la Boule amicale est l'héritière d'une longue tradition. Aussi loin que remontent les souvenirs de ses plus anciens membres, on a toujours joué aux boules dans le village. Boules en bois, boules cloutées, boules « modernes » résonnaient partout où, dans le village, un terrain s'y prêtait : place aux Arcades, place de la Catastrophe, passage de la Bourgade...

Le besoin de se rassembler, d'adhérer à la fédération, conduisit tout naturellement à la création d'un club. S'en suivit une période riche au plan sportif. Costelino, les Alberti, Esposito, Marro, Pastore, Purgato, Vallauri... illustrèrent les valeurs boulistes de la BAB dans de nombreux concours extérieurs. Mais... la BAB n'avait toujours pas de terrain.

La façon dont elle l'a obtenu mérite d'être rappelée : Marcel Camatte, étant maire, envisageait une brochure concernant le village. Il en discuta avec Auguste Olivari, qui lui suggéra d'y inscrire une phrase : « Biot : le seul village provençal qui n'a pas de jeu de boules ». Marcel en convint et octroya à la BAB l'usage du terrain qu'elle occupe encore.

C'est sous la présidence de Louis Ghera que les membres du club aménagèrent le Clos, façonnèrent les jeux et construisirent le bâtiment qui, par étape, devint ce qu'il est actuellement. On était en 1973.

### LA BAB : UN CLUB SPORTIF, CONVIVAL, INTÉGRÉ DANS LA VIE DU VILLAGE

#### UN CLUB SPORTIF

- plus de 200 membres,
- plus de cinquante concours organisés au Clos,
- un concours fédéral : « Le grand prix des Verriers » qui, limité à

128 triplettes, concerne quelque 25 clubs de la région,

- la participation de deux équipes (9 joueurs chacune) au championnat des clubs « Promotion »,
- l'organisation le jeudi soir de

rencontres dans ce même championnat,

- une équipe en Coupe de France,
- la participation de doublettes et triplettes du club aux concours extérieurs le samedi.





## UN CLUB CONVIVAL INTÉGRÉ DANS LA VIE DU VILLAGE

L'existence du Clos a bien sûr facilité les rencontres. Les boulistes et leurs familles s'y retrouvent lors des concours du samedi, lors de soirées « pan bagnat », lors de soirées festives, ou encore lors de « repas champêtres » organisés sous les platanes.

La BAB prend toute sa part dans la vie du village :

- participation à la Fête des Associations,
- Fête du pain,
- jumelage avec Vernante : concours de boules mais aussi apéritif offert aux Biotois et à nos amis italiens,

- participation au tournoi des vétérans de l'USB,
- accueil d'un club bouliste allemand,
- organisation du concours de donneurs de sang,
- concours de la Saint Julien...

### QUEL AVENIR ?

**L'ambiance qui règne au club, la participation de ses membres à toutes les activités organisées, la motivation des équipes, celle des membres du bureau animé par l'actuel président Henri Calleri, laissent penser que, dans la continuité, la BAB vivra et prospérera encore longtemps... jusqu'au prochain anniversaire !**



Repas annuel de la BAB.



Une remise des prix au Clos.

## LE CINQUANTENAIRE ET LA FÊTE

### TROIS JOURS DE FESTIVITÉ AU CLOS

#### VENREDI 29 JUIN

Soirée humoristique avec Richard Cairraschi ouverte aux boulistes et à leurs amis.

#### SAMEDI 30 JUIN

Concours de boules sur invitation - Apéritif d'honneur.

#### DIMANCHE 1<sup>er</sup> JUILLET

Repas champêtre avec animations (sur inscription avec participation) - Paëlla géante.



Samir et Kevin, le benjamin.



Joseph Berando, le doyen.

## JEUX DE SOPHIA : UN BOL D'OXYGENE POUR LES SALARIES SOPHIPOLITAINS

“ Le Club des dirigeants de Sophia Antipolis organise, du 1<sup>er</sup> au 22 juin 2007, la 13<sup>e</sup> édition des Jeux de Sophia. Créés à l'origine pour promouvoir la communication interne des entreprises et celle, externe, inter-entreprises, les Jeux de Sophia sont désormais le rendez-vous de tous ceux qui souhaitent « prendre un bol d'oxygène ».

### Programme des jeux

**VENDREDI 1<sup>er</sup> JUIN :**  
début des épreuves.

**SAMEDI 9 JUIN :**  
journée champêtre avec grand repas campagnard dans le parc des Bouillides.

**VENDREDI 22 JUIN :**  
soirée de clôture aux Espaces Antipolis.  
Epreuves individuelles comme le bowling, le golf et le VTT ou épreuves par équipe comme les fléchettes, le squash ou encore l'« ultimate frisbee », il y en aura vraiment pour tous les goûts !

Inscriptions et résultats à l'adresse **www.jeuxdesophia.com**.



### Contact

Secrétariat des Jeux de Sophia  
Les Cardoulines B2 - 1360  
route des Dolines  
06560 Valbonne  
Tél. : 04 92 38 01 73  
ou 06 29 44 84 62  
Fax : 04 93 64 02 00  
info@jeuxdesophia.com



## VIDE- GRENIER DE L'USSB

“ Le club de basket USSB de Biot organise un vide-grenier le dimanche 10 juin 2007 au Pré des Arts, à Valbonne. Le prix d'un stand de 3x2m est de 25 euros.



**Pour vous  
inscrire,  
contactez  
Christelle au :  
06 63 37 61 19.**





## ROCK'N'ROLL, LATINES & SALSA - JUILLET 2007 SESSION D'ÉTÉ AU CERAM SOPHIA-ANTIPOLIS

L'association biotoise Danse & Mouvement est heureuse de vous proposer durant le mois de juillet une session d'été consacrée à la danse de couple, Rock'n'roll, Latines et Salsa.

Vous êtes débutants, cette session est pour vous, profitez de l'été pour vous initier en solo ou en duo !

Nous vous proposons des modules de 4h que vous pouvez cumuler si vous le souhaitez :

### Dates

1<sup>ère</sup> semaine :

2, 3, 4 et 5 juillet.

2<sup>e</sup> semaine :

9, 10, 11 et 12 juillet.

3<sup>e</sup> semaine :

16, 17, 18 et 19 juillet.

4<sup>e</sup> semaine :

23, 24, 25 et 26 juillet.

### Horaires midi

12h30 - 13h30 :

SAMBA / CHA-CHA-CHA /  
MERENGUE / BACHATA Débutants

### Horaires soir

18h30 - 19h30 :

ROCK'N'ROLL Débutants

19h30 - 20h30 :

SALSA Débutants

### Tarif :

32 € la 1<sup>ère</sup> semaine (4h/semaine)

- Couple : 55 €

28 € la semaine supplémentaire

- Couple : 50 €

20% DE RÉDUCTION POUR LES ÉTUDIANTS ET LES ADOLESCENTS.

**Danse & mouvement**  
COURS COLLECTIFS ET INDIVIDUELS

Expression de soi et créativité

**ROCK'N'ROLL - SALSA  
DANSES LATINES & SOCIÉTÉ  
BACHATA - MERENGUE  
DANSE ORIENTALE**

Cours - Stages - Soirées  
Inscription toute l'année  
Adultes - Adolescents

Contact:  
**Sylvie Salmon**  
**06 86 52 34 36**  
sylvie.salmon@gmail.com  
Association Danse & mouvement  
C. Cial Biot 3000  
Route de la Mer - 06410 Biot  
www.danse-mouvement.com

Renseignements et inscriptions - Danse & mouvement  
Sylvie Salmon 06 86 52 34 36  
Courriel : sylvie.salmon321@orange.fr  
Site Internet : www.danse-mouvement.com

## DOJO BIOTOIS

“ En déplacement à Nice pour participer au challenge d'Azur Judo, le dojo a présenté une équipe formée de benjamins et de minimes.

A la remise des récompenses, les jeunes Biotois se sont classés 3<sup>es</sup> sur 13, derrière Turin et Montauban.

En benjamins individuels, Nicolas Duchemin a été qualifié pour le critérium régional le 20 mai à Cannes.

Les cadets étaient à Mandelieu pour disputer le 4<sup>e</sup> tour du circuit 2<sup>e</sup> division, où Arnaud Lahousse, en moins de 55 kg, a obtenu la médaille d'or. Signalons également le bon comportement de Gilles Santou.

Le dernier weekend d'avril était réservé aux plus jeunes pour un tournoi au stade Charles Herman. Biot termine 7<sup>e</sup> sur 20 grâce aux médailles d'or de Valentin Cochet, Baptiste Aubert

et Nicolas Duchemin, aux médailles d'argent de Maxime Pionnat, Lucas Girardo, Steve Pons et Tom Van de Walle et à celles, de bronze, d'Aurélio Just et Yann Leclere.

**La relève semble assurée !!!**

”



# MENUS DES ÉCOLES JUIN 2007



## ■ DU 04/06/2007 AU 08/06/2007

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
carottes râpées bœuf sce tomate riz et râpé petits suisse nature	salade de tomates steak haché gratin dauphinois fruit	tarte au fromage poisson blanc courgettes yaourt, fruit <i>biscuit/petits suisse</i>	salade de pâtes poulet haricots-verts saint nectaire fruit	salade verte croque Monsieur pêche au sirop fromage blanc

## ■ DU 11/06/2007 AU 15/06/2007

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
melon paëlla au poisson glace au lait	maïs/asperges/ tomates gigot d'agneau purée de PDT/carottes yaourt, fruit	concombres steak haché pâtes et râpé pts louis compote <i>pain/chocolat</i>	salade de pois chiche/ persil rôti de porc ratatouille cantadou fruit	carottes râpées épinards béchamel poisson pané flan patissier

## ■ DU 18/06/2007 AU 22/06/2007

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
pizza poisson blanc haricots-beurre petits suisse pastèque	taboulé rosbif choux-fleur chanteneige fruit	radis sel sauté de dinde PDT sautée chavroux salade de fruits <i>fruit/yaourt</i>	salade complète riz, thon œufs, tomates camembert compote/biscuit	salade verte/ emmental jambon jardinière tarte aux fruits

## ■ DU 25/06/2007 AU 29/06/2007

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
avocat vinaigrette sauté de porc polenta cantal fraises/chantilly	crêpe au fromage rôti de dindonneau ratatouille yaourt fruit	tomates/mozzarella escalope de veau pâtes et râpé compote <i>pain/confiture et jus</i>	salade péruvienne steak haché courgettes pavé d'affinois fruit	repas oriental salade verte risotto à l'orientale poulet fromage blanc/miel

### Légende

légumes et fruits crus ; féculent ; légumes et fruits cuits ; plats protidiques ; laitages ; sucré.

Malgré notre vigilance, une erreur s'est glissée dans le Biot Infos de mai et c'est le menu du mois de juin qui a été publié. La rédaction de Biot Infos tient à s'excuser auprès de ses jeunes lecteurs et de leurs parents.

## CARNET

### ■ NAISSANCES

Indy François	16 mars 2007
Lucie Lenoir	27 mars 2007
Lucille Ambolet	29 mars 2007
Shana Barouh-Wolfel	29 mars 2007

### ■ ELECTIONS LEGISLATIVES : HORAIRES DES SCRUTINS

Les électeurs biotois sont informés que Monsieur le Préfet des Alpes Maritimes, au moment de la parution de ce numéro de Biot Infos n'a pas arrêté l'heure de clôture du scrutin des 10 et 17 Juin 2007 concernant les élections Législatives.

Le scrutin peut donc être clos, selon la décision Préfectorale, soit à 18 heures soit à 20 heures.

Il convient donc d'être vigilant et le service Accueil des Habitants et Vie civile se tient à votre entière disposition pour vous informer des horaires de clôture des élections dès la connaissance de cette information préfectorale.

**Service Accueil des Habitants et Vie Civile**  
10 Route de Valbonne BIOT  
Tél 04 92 91 55 81  
e mail [etat-civil@biot.fr](mailto:etat-civil@biot.fr)

# INFOS PRATIQUES

## NOUVEAUTÉ !

### NOUVEAU À BIOT !



### Exposition permanente - à voir absolument !

« L'Atelier Galerie » a ouvert ses portes. Sophie Grinda, artiste peintre, et Gérard Jones Le Guen, sculpteur, y exposent leurs œuvres. L'un s'alliant à l'autre, dans la pureté et l'originalité des couleurs, de la matière et des formes (peintures, aquarelles, céramiques, bronzes, pierre de Rognes).

« L'Atelier Galerie »  
32 passage de la Bourgade  
06410 BIOT

Contacts : 06 71 26 46 92  
06 19 73 13 86

### KEENEO S'INSTALLE À BIOT

Keeneo, société spécialisée dans l'édition logicielle pour la vidéo-surveillance intelligente (VSI), installe son siège social en plein centre de Sophia-Antipolis, sur le territoire de Biot. Pour l'occasion, Keeneo a recruté quatre personnes, passant ainsi son effectif à 14. D'autres recrutements sont à prévoir dans les prochains mois.

Déjà présente en France et en Europe, Keeneo s'implante désormais en Asie et, bientôt, en Afrique.

### VOTRE DÉCLARATION DE RESSOURCES CAF, EN DIRECT SUR WWW.NICE.CAF.FR

Déclarer ses ressources à la Caf est une démarche importante : en effet, elle permet de calculer le montant des prestations soumises à condition de ressources pour la période allant du 1er juillet 2007 au 30 juin 2008.

#### www.nice.caf.fr : le bon réflexe

Pour effectuer très simplement et rapidement cette démarche, connectez-vous sur notre site internet [www.nice.caf.fr](http://www.nice.caf.fr), que vous ayez reçu un formulaire papier\* ou pas. Munissez-vous de votre numéro allocataire et de votre code confidentiel et aidez-vous de la déclaration de revenus pré-remplie des Impôts. Quelques minutes vous suffiront et vos ressources seront immédiatement enregistrées dans votre dossier. S'il vous manque un élément pour terminer votre télé-déclaration, vous pouvez la mettre en attente pour la compléter et la valider ultérieurement.

\* Un formulaire papier a été adressé aux allocataires n'ayant jamais fait leur déclaration de ressources en ligne et ne nous ayant pas indiqué leur adresse mail.

**Pratique** : un accès Internet disponible dans votre centre d'accueil Caf.

Pour les allocataires ne disposant pas d'accès internet, la Caf a installé des ordinateurs dans ses centres d'accueil d'Antibes, Cannes et Nice.

#### L'année prochaine, une déclaration unique.

En 2008, vous n'aurez plus qu'une seule déclaration à effectuer : votre déclaration de revenus. Votre Caf récupèrera les données qui lui sont nécessaires directement auprès des services des Impôts.

**Caf des Alpes-Maritimes**  
Tél. : 0 820 25 06 10 (0,12 €/mn)

### SOYEZ SECS AVEC LES MOUSTIQUES :

Partout, supprimez les eaux stagnantes !

Chaque femelle d'*Aedes albopictus* (dit « moustique tigre ») pond environ 200 œufs en bordure de toute eau stagnante. Aussitôt mis en eau, ils éclosent et donnent des larves. C'est là que chacun peut et doit agir. Observé dans les Alpes-Maritimes pour la première fois en 2004, le « moustique tigre » est installé dans plus de vingt communes littorales depuis 2006. S'il peut être vecteur outre mer (en zones tropicales et subtropicales), il n'a jamais transmis de maladies dans nos régions tempérées. Question de climat. Par contre, c'est un fort nuisant.

#### Développement aquatique : c'est là que tout le monde peut agir

Avant de voler et... de piquer, le moustique se développe sous forme de larves dans l'eau. C'est donc là qu'il faut agir, pour empêcher que le moustique adulte émerge.

Les gîtes de reproduction d'*Aedes albopictus* se trouvent très souvent au sein des domiciles privés (jardins, cours, balcons...). Ce sont des petites collections d'eau artificielles : seaux, vases, soucoupes ; fûts et citernes ; écoulements de gouttières... Aussi, la façon la plus efficace de se protéger, c'est évacuer les eaux stagnantes ou, mieux encore, supprimer carrément ces gîtes.

#### Un dispositif départemental

Compétent en matière de contrôle de la nuisance des moustiques, pour le confort des populations et la santé publique, le Conseil général des Alpes-Maritimes prend en charge le financement et l'organisation d'un dispositif de lutte. A cette fin, il a mandaté l'EID Méditerranée (Entente interdépartementale pour la démoustication), opérateur public territorial. L'EID Méditerranée procède par traitement bioinsecticide (*Bacillus thuringiensis* var. *israelensis* - Bti) sur les larves.

**Numéro vert : 0800 740 606**  
**Plus d'informations sur :**  
[www.albopictus.eid-med.org](http://www.albopictus.eid-med.org)



VIVAL

Nouveau dans votre Vival produits anglais. On sale in your local shop vival english food. Vival 17, rue saint sébastien à Biot. 04 93 65 00 69.

UNE PAUSE GOURMANDE DANS LE PARC DU MUSÉE FERNAND LÉGER.

La « Buvette du jardin » reprend du service ! Michèle Parnel vous propose ses salades composées, ses tartes salées, ses sandwichs variés, ses pâtisseries maison, ses glaces et boissons fraîches...

Le tout dans la cadre idyllique du parc du musée Fernand Léger (chemin du val de Pome – suivre le fléchage du musée).

**Entrée libre de 10h à 18h tous les jours. Réservations au 04.92.91.5022.**

PAROISSE

PAROISSE NOTRE DAME DE LA SAGESSE JUIN 2007

Permanence d'accueil à la Maison Paroissiale de Biot, Place de l'Eglise, chaque mercredi de 15h à 19h.

tél/fax : 04 93 65 00 85

**Un site à consulter :**

www.ndsagesse.com

Messe à Biot **chaque mercredi** à 12h15

Et **chaque dimanche** à 18h00 sauf exception (pour les fêtes)

**Dimanche 3 juin** messe à 18h Biot pour le 10<sup>ème</sup> anniversaire du décès du Père Pantani

**Dimanche 3 juin** à 11h00 à Sophia Antipolis : messe internationale

Prochaine Messe'academy (messe animée par les jeunes) le **samedi 9 juin** à 18 heures à Sophia Antipolis.

**Dimanche 10 juin** Fête Dieu messe à Biot à 18 h et messe pour les familles des défunts

**A partir du dimanche 1<sup>er</sup> juillet et jusqu'au 26 août**, les messes du samedi soir à Sophia Antipolis et du dimanche soir à Biot seront à 18h30 (et non plus 18h00)

PETITES ANNONCES

• Famille recherche mode de garde, pour septembre/octobre prochain, pour un bout d'choux de 2/3 mois. Semaine de 5 jours (et éventuellement périscolaire pour les grands-frères de 4 ans). Assistante maternelle - nounou à domicile - famille pour garde partagée (sur Biot uniquement) au 06.14.65.94.22.

• Recherchons personne de confiance pour s'occuper d'une petite fille de 1 an toute la journée à domicile et d'un garçon de 4 ans en périscolaire à partir de septembre. Secteur Bois fleuri. Tél. : 06 89 99 04 62.

• Employé France3, recherche un appartement ou villa à louer de type F2 ou F3 sur le secteur de Biot ou environ. Tél. 06.24.26.83.39

• Recherche modèles pour pose de faux ongles américains et remplissage. Participations. Tél pour RDV 06 60 63 25 44.

• Recherche, dès que possible, assistante maternelle sur Biot pour garder petite fille de 4 ans scolarisée. Tél. 06.28.59.56.16

• Vends lot poussette Bébé Confort couleur aubergine : châssis Trophy

Air 6, nacelle, coque, hamac, sac nursery et 2 canopys soleil et pluie. Parfait état ; 400 € le tout. Parc américain Bébé Confort : 65 €. Tél. : 06 19 49 77 27.

• Vends ensemble Trio Bébé Confort noir, très bon état (acheté neuf fin 2006). Châssis, hamac et canopy Loola, nacelle Windoo, coque Hélios + habillage de pluie pour coque. Prix d'achat 850 euros. Prix de vente 400 euros. Tél. : 06 15 06 42 73.

• Vends bureau + surmeuble avec range CD en bois d'imitation hêtre, équipé d'un plateau pivotant sur roulettes muni d'un bloc avec 1 porte et 1 tiroir état neuf. 100 €. Brilleuse cireuse électrolux avec accessoires. 50 €. 04 93 65 50 53 le soir / 06.71.70.00.73

• Vends abonnement Toupie n°210 à 221 : 24 € (avec tous les autocollants sauf pour le n°216). Abonnement Winnie n°204 à 214 : 15 € (manque le n°208 cadeau : Winnie lecture). DVD 6 € (comme neufs) Winnie l'ourson : *Bonne Année*. VHS 3 € chacune : *Les grands classiques*, *Les aventures de Winnie l'ourson*, *Winnie l'ourson*, *Winnie fait la fête*

(*j'aime jouer*), *Winnie l'ourson : les souhaits de Winnie (je découvre l'amitié)*, *Winnie l'ourson : Joyeux Noël*. L'intégrale en 3 vidéo cassettes du Petit Ours Brun : 5 €. Skis 7SK course 180 cm : 30 €. Tél : soir : 04 93 65 61 46

• Vends table + 4 chaises type Sifas 250 € ; un buffet bas en pin anglais (début 20e siècle) 350 € ; ancienne machine à coudre à roues Singer, en état de marche 800 € ; table de campagne rectangulaire 220x140, 300 € et 4 chaises en fer forgé neuves, 250 €. Tél. : 06 61 82 77 61.

• Vends chambre pont avec lit 140 - prix : 150 €. Salle à manger chêne, début 20e, comprenant buffet, table, chaises - 500 €. Bureaux enfants, bon état. Tél. : 04 93 65 25 77.

• Un doudou en forme de petit chat gris a été égaré dans le hall de la mairie lors des élections du 6 mai dernier. Les parents concernés peuvent venir le récupérer et ainsi consoler les larmes de leur bambin...

# AGENDA



- Les 4 et 5 juin Exposition Fillod : parvis de la Mairie, 9h - 16h
- Mercredi 6 juin Vélo Sprint Biotois : critérium jeunes  
Heures Musicales, Renaud Capuçon, Nicholas Angelich, église de Biot, 21 heures
- Jeudi 7 juin CCAS, sortie aux Saintes Maries de la Mer
- Les 7 et 8 juin Exposition Fillod : place De Gaulle, 9h - 16h
- Du 8 au 10 juin L'onde Art, installations d'artistes, au Bord de la Brague
- Vendredi 8 juin Vernissage de l'exposition de Céline Guesdon, espace multimédia, 18h30  
Kermesse intergénération au Clos Saint Grégoire
- Les 9 et 10 juin Quête Nationale de la Croix Rouge
- Samedi 9 juin Vernissage « Portraits » de l'atelier Ar'Image, bibliothèque Saint Exupéry, à 12h  
Apéro concert, Linus Olsson Sextet, théâtre de verdure, de 18h à 20h  
Vernissage « L'onde Art » au Pont des Tamarin, à 19h  
« Vibrations extrêmes », animation proposée par le service jeunesse au skate-park de 14h à 18h
- Dimanche 10 juin 1<sup>er</sup> tour des élections législatives  
Vide-grenier organisé par le club de basket de l'USSB, pré des Arts à Valbonne
- Les 11, 12 et 14 juin Exposition Fillod : Office de Tourisme, 9h - 16h
- Mardi 12 juin Théâtre Enfants à l'EAC, à 19h30
- Vendredi 15 juin Kermesse de l'école Olivari, à partir de 18h  
Heures Musicales, Demi Evans, Nicolas Noel, Frédéric Morisset, Joël Netry, église de Biot, 21 heures
- Les 15 et 16 juin Théâtre Adultes à l'EAC, à 20h
- Samedi 16 juin Fête de fin d'année de l'école Langevin de 8h à 12h  
Accueil des nouveaux habitants, à l'office de tourisme, de 8h30 à 12h  
Culture en place, Biot Village, de 10h à 20h  
Apéro concert, Ben Mazué, place de la catastrophe, de 18h à 20h
- Les 16 et 17 juin Fête de l'association du groupe folklorique des franco-portugais, stade Pierre BEL

# BLOC-NOTES

- Du 1<sup>er</sup> au 30 juin Inscriptions et ré-inscriptions à l'Espace des Arts et de la Culture
- Du 6 au 23 juin Exposition « Portraits » de l'atelier Ar'Image, bibliothèque Saint Exupéry
- Les 7 et 21 juin Permanence de l'opération façades, aux Services Techniques, sur rendez-vous au 04 93 80 76 26, de 10h à 12h
- Permanence de l'architecte conseil, aux Services Techniques, sur rendez-vous au 04 93 65 12 21, de 9h30 à 12h30



- Dimanche 17 juin 2<sup>ème</sup> tour des élections législatives
- Les 18 et 19 juin Exposition Fillod, Espace Vernante, 9h - 16h
  - Lundi 18 juin Cérémonie : appel du 18 juin devant la plaque Général de Gaulle, rue Saint Sébastien à 18h30  
Permanence de l'Adil, au pôle social
- Mercredi 20 juin Théâtre Lycéens à l'EAC, à 19h30
  - Jeudi 21 juin Fête de la musique, rues du village, dès 18h30  
Loto au CCAS
- Vendredi 22 juin Kermesse écoles du village, cour de l'école Saint Roch, à partir de 17h30  
Assemblée générale de la société de chasse, Espace Vernante, à 19h  
Heures Musicales, Nelson Freire, église de Biot, 21h
- Samedi 23 juin Feux de la Saint Jean, jardin Frédéric Mistral
- Dimanche 24 juin 1<sup>er</sup> Festival des Métiers d'Art, « Couleurs Chacok », Biot village  
Gala de danse, Acropolis Nice, à 18h
- Les 25 et 26 juin Exposition Fillod, Verrerie Guyot, 9h - 16h
  - Mardi 26 juin Comédie musicale à l'école Saint Roch, à 21h
- Mercredi 27 juin Théâtre Ados à l'EAC, à 19h30
- Les 29, 30 juin Et 1<sup>er</sup> juillet 50 ans de la Boule Amicale Biotoise
- Samedi 30 juin Vernissage de l'exposition de Daniel Fillod, Espace Vernante, 18h30  
Kermesse de l'école du Moulin Neuf, de 11h30 à 17h
- Samedi 30 juin Théâtre Ados à l'EAC, à 19h
- Mercredi 4 juillet Cinéma, jardin Frédéric Mistral, entrée libre, à 21h30
- Dimanche 8 juillet Arts o pluriel, rues du village
- Mercredi 11 juillet Vernissage de l'exposition Coville, musée d'histoire et de céramiques biotoises, à 18h30  
Cinéma, jardin Frédéric Mistral, entrée libre, à 21h30
- Samedi 14 juillet Cérémonie, 11h30  
Bal du 14 juillet organisé par le comité des fêtes



**Jusqu'au 5 juin** Inscriptions CLSH ados et enfants, salle des associations, de 17h à 19h

**Tous les lundis** De 14h à 17h, permanence du conciliateur, en mairie sur RV

**Tous les mardis** Jusqu'au 4 septembre

**Tous les mercredis** De 13h30 à 16h, permanence de la sécurité sociale, en mairie

**Tous les jeudis** A 15h, visite commentée gratuite du village, par l'Office de Tourisme

**Jusqu'au 4 septembre** Exposition dans les rues du village organisée par Passe Muraille

# Biot

## Fête de la Musique\*

Jeudi 21 juin 2007

### Place de Gaulle

**18h00** LE BIG BAND DU JMSU (Jazz, Soul, Rhythm'n'Blues)

**21h00** EDDY RAY COOPER (Country-Rock)

**23h00** LA GAFIEIRA (Musiques Brésiliennes)

### Place des Arcades

**19h00** La classe d'orchestre du centre des arts et de la culture

**20h00** EDDY GAULEIN STEF QUARTET (Jazz)

**22h00** BEN MAZUE (Hip-hop, Soul, Chanson)

### Théâtre de Verdure

**19h00** SCENE LIBRE

**20h30** AD LIBIDO (Chanson-Rock)

**22h30** 22-MINUIT (Pop-Rock)

### Rue du Portugon

**A partir de 18h30** SCENE LIBRE animée par groupe : SANDBOX (Pop-Rock)

\* Programme sous réserve de modifications.

Licences : 2-141766/3-112146